

Masarykova univerzita Filozofická fakulta. Ústřední knihovna	
Příř.č.	4403-08
Sign.	
Syst.č.	548995



« Le photocopillage, c'est l'usage abusif et collectif de la photocopie sans autorisation des auteurs et des éditeurs. Largement répandu dans les établissements d'enseignement, le photocopillage menace l'avenir du livre, car il met en danger son équilibre économique. Il prive les auteurs d'une juste rémunération. En dehors de l'usage privé du copiste, toute reproduction totale ou partielle de cet ouvrage est interdite. »

© Armand Colin, 2005 pour la présente impression
© Nathan/VUEF 2001
© Nathan 1992 pour la 1^{re} édition

ISBN : 2-200-34234-9

SOMMAIRE

Préambule.....	7
Introduction.....	9
La question de l'enquêté contre celle de l'enquêteur.....	9
La démarche clinique.....	11
Les grandes enquêtes sociales.....	12
Des Indiens à la ville.....	14
Récit de vie et entretien rétrospectif.....	16
1. LES CONDITIONS DE VALIDITÉ.....	19
1. Une démarche participative.....	20
2. La production de discours.....	23
2.1. Quelle tradition sociologique ?.....	23
2.2. Les faits de parole.....	25
3. Principaux domaines d'application.....	30
3.1. Enquêtes sur les représentations.....	32
3.2. Enquêtes sur les représentations et les pratiques.....	33
3.3. Enquêtes sur les pratiques.....	35
2. LA PRÉPARATION DE L'ENQUÊTE.....	39
1. L'opportunité du recours à l'enquête par entretien.....	40
2. Les différents usages possibles de l'enquête par entretien.....	42
2.1. L'enquête par entretien à usage exploratoire.....	43
2.2. L'enquête par entretien à usage principal.....	46
2.3. L'enquête par entretien à usage complémentaire.....	47
3. La conception de l'enquête.....	50
3.1. Population et échantillon.....	50

3.2. Les modes d'accès aux interviewés.....	56
3.3. Le plan d'entretien.....	61
3. LA RÉALISATION DES ENTRETIENS	67
1. Les paramètres de la situation d'entretien.....	69
1.1. L'environnement.....	69
1.2. Le cadre contractuel de la communication.....	75
1.3. Les modes d'intervention.....	78
2. L'interaction des discours et des interventions.....	84
2.1. Les types de discours.....	85
2.2. Les effets des relances sur les types de discours.....	86
4. L'ANALYSE DES DISCOURS	91
1. La production du sens.....	92
2. Différentes analyses de contenu.....	94
2.1. L'analyse par entretien.....	96
2.2. L'analyse thématique.....	97
2.3. L'analyse propositionnelle du discours (APD).....	102
2.4. L'analyse des relations par opposition (ARO).....	109
Conclusion.....	117
Bibliographie.....	119

PRÉAMBULE

L'enquête par entretien est largement pratiquée et pourtant mal connue. Sa légitimité était, jusqu'à il y a peu, incertaine. Au mieux, elle relevait de l'art. Au pire, elle n'était qu'un adjuvant de la science. Ses résultats étaient irremplaçables, mais ses fondements théoriques insuffisants. Importé, à l'origine, de la psychologie sociale, l'entretien bénéficie désormais des avancées de la psychologie et de la pragmatique. Tant sur le plan de l'entretien lui-même, que des méthodes d'analyse, ce procès paraît donc aujourd'hui plus que dépassé. L'enquête par entretien constitue ainsi une technique de recherche à part entière, à la fois sur le plan des résultats et des fondements théoriques.

On dispose sur la question de deux types de littérature : les ouvrages de méthodologie qui décrivent l'outil lui-même et les travaux de recherche qui l'utilisent, mais qui en font généralement très peu mention. Ainsi a-t-on rarement ensemble la méthode et les résultats, mais généralement l'un sans l'autre. Cet ouvrage se propose, quant à lui, de pallier ce manque, en replaçant la technique dans son environnement pratique, dans l'expérience même de la recherche. Conçu à partir du double point de vue — celui du théoricien et celui de l'utilisateur — il prend en considération la mécanique de l'entretien et son usage, les ressorts de son fonctionnement et ses vertus pratiques. Des exemples concrets de travaux sont présentés chaque fois que nécessaire, en regard de l'exposé des principes. Notre propos se veut aussi, à l'image de celui que produit l'entretien, un discours expérimenté.

Il est question dans cet ouvrage d'enquêtes sociologiques, psychologiques, ethnologiques et historiques, dans la mesure où l'entretien s'emploie dans la plupart des disciplines des sciences humaines. Si la référence à ces différents champs disciplinaires permet d'entrevoir la

diversité des utilisations possibles de l'enquête par entretien, elle entend aussi souligner que son usage s'inscrit chaque fois dans un cadre conceptuel spécifique.

Le plan adopté suit le déroulement logique de l'enquête : préparation, réalisation et analyse, étant entendu que l'interrelation entre ces trois phases est, dans ce type d'enquête, particulièrement accusée. Les trois chapitres consacrés à chacune de ces phases sont précédés d'une introduction sur l'historique de l'entretien, et d'un premier chapitre sur les conditions de validité de l'enquête.

Nos remerciements vont à B. Bensoussan, I. Bertaux-Wiame, J. Blanchet, M. Bozon, J.M. Jakobi, J.M. Léger, J. Rousseau, F. de Singly, I. Urdapilleta, R. de Villanova.

INTRODUCTION

GENÈSE DE L'ENTRETIEN DANS LES SCIENCES SOCIALES : PRINCIPAUX REPÈRES

L'entretien, comme technique d'enquête, est né de la nécessité d'établir un rapport suffisamment égalitaire entre l'enquêteur et l'enquêté pour que l'enquêté ne se sente pas, comme dans un interrogatoire, contraint de donner des informations. L'entretien qui modifie les rapports entre interviewer et interviewés modifie aussi la nature de l'information produite. D'une information qui constituait une réponse ponctuelle à une question directe de l'enquêteur, on est passé à une réponse-discours obtenue par des interventions indirectes de l'enquêteur.

La question de l'enquêté contre celle de l'enquêteur : historique d'un échange

L'entretien est, à l'origine, un type de rapport social et verbal appartenant au langage diplomatique, à la fois antérieur et externe à la constitution des sciences sociales et de leurs outils méthodologiques, qui désigne une conversation d'égal à égal, entre deux souverains par exemple. Toutefois, on a coutume d'établir l'acte de naissance de l'approche dite « indirecte » à une date plus récente — 1929 — à la Western Electric, où se déroule une enquête d'évaluation d'un style nouveau qui sera rapportée, commentée et théorisée en 1943 par ceux que l'on considère comme les fondateurs de l'entretien de recherche : Roethlisberger et Dickson (1943). Cette enquête, centrée au départ sur les conditions matérielles de la productivité dans l'entreprise, mit alors en évidence, contre toute attente, l'importance des relations interpersonnelles dans la

motivation au travail. Forts de ce résultat, désireux à la fois de tester et développer l'idée, qui à l'époque est nouvelle, et lui donner ainsi une fonction opératoire, les enquêteurs décident de poursuivre l'investigation sur les sentiments des ouvriers à l'égard de la maîtrise, afin de réinjecter ces informations dans des sessions de formation. L'enquête, alors, de simple instrument, devient dispositif d'action. Elle s'enrichit de deux étapes supplémentaires : outre la passation du questionnaire (dite approche directe), elle comprend désormais une approche indirecte d'abord avec prise de notes, ensuite avec enregistrement intégral. La mise en place de ce dispositif constitue une étape charnière dans le mode d'interrogation, dans la mesure où on passe progressivement de la recherche des réponses aux questions d'un savoir scientifiquement constitué, à la recherche des questions élaborées par les acteurs sociaux eux-mêmes. Les enquêteurs ont en effet observé d'abord que les ouvriers souhaitaient parler de questions sans rapport avec les questions posées, et pris acte de la non-pertinence des questions préconstruites ; ensuite qu'il était impossible d'interpréter les réponses en l'absence de tout contexte discursif, d'où l'absence de sens des réponses obtenues par voie de questionnaire. Les propres questions de l'enquêté deviennent alors le véritable objet de recherche. Resituées dans les informations contextuelles indispensables à leur interprétation, elles donnent accès aux conceptions personnelles des interviewés (Blanchet et al., 1985).

Quant à l'orientation non directive à proprement parler, c'est une notion empruntée au vocabulaire de la psychosociologie, formulée elle aussi dans les années 1940 par Carl Rogers (1945), psychothérapeute, appliquée d'abord à des entretiens cliniques, puis, en un second temps, par extension, à des entretiens de recherche.

Si l'acte de naissance de l'entretien de recherche est récent et aisément repérable, sa filiation est cependant à la fois plus ancienne et plus complexe. En effet, ce qui a présidé à la transformation du protocole d'enquête, ce qui a permis d'échanger la question de l'enquêteur avec la question de l'enquêté, c'est un changement plus général survenu dans les manières d'interroger les populations (à l'époque, les indigents et

les indigènes), et l'émergence d'une nouvelle figure observationnelle de l'Homme. Le passage du questionnaire à l'entretien est ainsi non seulement lié au fait que l'enquête sociale s'est elle-même dégagée de l'interrogatoire, mais il s'inscrit également à la fois dans la transformation du regard anthropologique sur les sociétés lointaines, et dans les mutations de l'attitude thérapeutique par rapport à la maladie mentale.

La démarche clinique : le malade mis à contribution par le biais de sa parole

Piaget (1926) montre comment la méthode clinique peut s'imposer comme seule approche possible d'un problème donné¹. Il se propose d'étudier quelles sont les représentations du monde que se donnent spontanément les enfants au cours des différents stades de leur développement intellectuel. La première façon d'opérer, dit-il, consiste à soumettre les enfants à un questionnaire standardisé. Mais cette technique a deux inconvénients : le premier est de ne pas pouvoir analyser les résultats obtenus faute d'avoir accès au contexte de l'énonciation ; le second, encore plus essentiel, concerne les caractéristiques du problème étudié. Si l'on pose directement à l'enfant une question, telle que « Qu'est-ce qui fait avancer le soleil ? », celui-ci répond « C'est le Bon Dieu » ou « C'est le vent », etc. On déclenche ainsi une fabulation mais, en outre, on suggère d'emblée l'idée qu'une œuvre extérieure conditionne les mouvements du soleil. « L'art du clinicien consiste, non à faire répondre, mais à faire parler librement et à découvrir les tendances spontanées au lieu de les canaliser et de les endiguer. » (p. IX)

C'est l'étude des questions spontanées des enfants qui révèle leur intérêt pour différentes choses aux différents âges, et permet de découvrir

1. Piaget J., *La Représentation du monde chez l'enfant*, 1926, rééd., Paris, PUF, 1976. Piaget emploie le terme de « méthode clinique », en reprenant une technique utilisée en psychopathologie qui consiste à diagnostiquer l'état d'un patient à partir des différents signes révélés par son discours.

des représentations inattendues. Lorsqu'un enfant demande « Qui fait le soleil ? », il énonce une conception d'un soleil due à une activité fabriquatrice. Ce renversement méthodologique du couple question-réponse est à la base de l'observation clinique et fonde les principes du fonctionnement interlocutoire de l'entretien.

C'est également à la participation du malade qu'en appelle Freud lorsqu'il réfute la méthode cathartique¹. L'abandon de la méthode cathartique directive et inductrice, la mise en place d'une technique où le patient dispose des moyens d'analyse de sa propre parole constituent une révolution épistémologique qui a renouvelé d'une manière radicale les dispositifs d'observation classiques de la psychopathologie.

Énonçant la même position fondamentale, Rogers (1945) soutient que toute thérapie est incompatible avec une quelconque autorité. Le point de vue non directif confère pour Rogers une haute valeur à l'indépendance psychologique de chaque individu et au maintien de son intégrité psychique alors que le point de vue directif s'inscrit dans les valeurs du conformisme social et du droit du « plus capable » à diriger le « moins capable ». La profession de foi de la non-directivité est ainsi une philosophie sociale et politique autant qu'une technique de thérapie et s'associe, comme telle, avec les thèmes de liberté et de démocratie, et leurs illusions, utopies et rêves de modifier les relations entre les hommes.

Les grandes enquêtes sociales : de l'interrogatoire à l'écoute des indigents

C'est également dans l'enquête sociale que s'élabore une nouvelle conception de l'investigation. À une époque où philanthropie et science sociale ne sont guère encore différenciées, l'enquête sociale est pratiquée par des médecins, des « ingénieurs sociaux », des fonctionnaires, des prêtres, tous situés à la charnière entre les classes dominantes et

1. Méthode psychothérapeutique où le thérapeute cherche à obtenir la guérison du malade par la suggestion. Cf. Freud S., *Études sur l'hystérie*, 1885, trad. Paris, PUF, 1956.

dominées. L'enquête a pour sujet exclusif la condition morale et matérielle des pauvres, et pour arrière-plan une hiérarchie des savoirs solidement établie. Le dispositif est celui de l'interrogatoire, et le protocole celui de la « visite » (Leclerc, 1979). L'observateur social, qui peut le cas échéant, se faire accompagner du commissaire de police, soumet alors les familles visitées à une série de questions sur les thèmes qui préoccupent les autorités dont il est en quelque sorte le représentant, sinon en réalité, en tout cas dans l'esprit des enquêtés. Il jouit d'une position d'autorité, détient seul la liste des questions et n'attend de son « terrain » que des réponses. Toutefois, dans la pratique, certains d'entre eux soulignent l'intérêt qu'il peut y avoir non seulement à enregistrer scrupuleusement les faits, mais à gagner la confiance de la famille, et ainsi à accéder à des renseignements que l'enquêteur trop « méthodique » et trop attaché à son questionnaire risquerait de laisser échapper. L'intérêt qu'il y a, en somme, à laisser parler, et à écouter son interlocuteur. Tout en recommandant à l'enquêteur de suivre l'ordre des questions telles qu'elles sont consignées dans le questionnaire, Le Play prescrit ainsi une certaine souplesse : ne pas interrompre l'ouvrier même s'il paraît s'éloigner du sujet (ses dires peuvent renfermer des renseignements intéressants) ; ne pas le laisser par une surcharge de questions et lui rappeler ainsi ce qu'il est en train de subir. Pour le bon déroulement de l'enquête sur les « ouvriers européens », il affirme déjà : « Mieux vaut écouter qu'interroger. » Nous sommes en 1862¹.

Sous-jacente à l'observation de Le Play, la réticence des pauvres à subir l'interrogatoire et à livrer une information qui ne pouvait leur être soustraite que parce qu'ils étaient précisément sans qualité, contribuera à faire évoluer l'enquête sociale vers une forme moins autoritaire de questionnement, qui intègre désormais le consentement de l'enquêté et une participation plus active à la production des informations. Il s'agit d'amener l'enquêté à coopérer.

1. Le Play F. (1862), « Instruction sur la méthode d'observation dite des monographies de famille », propre à l'ouvrage intitulé *Les Ouvriers européens*, Paris.

Des Indiens à la ville : l'importation des méthodes anthropologiques à Chicago

Tandis qu'en se dégageant progressivement de l'enquête sociale l'enquête sociologique affine ses outils d'investigation, elle emprunte aussi à l'anthropologie son modèle d'enquête. Inspiré par la célèbre enquête de Charles Booth sur les pauvres de Londres¹, Du Bois réalise, en 1899, la première étude systématique de communauté urbaine, intitulée *The Philadelphia Negro*². Son but : donner une image aussi complète que possible de la vie des Noirs à Philadelphie. Ses instruments : l'étude statistique et documentaire, l'enquête directe sur le terrain, l'observation participante (l'auteur habite en plein cœur du quartier noir). Du Bois note déjà, au passage, le caractère perturbateur des convictions personnelles de l'enquêteur, aussi *cold-blooded*³ soit-il.

Toutefois l'enquête de terrain sous cette forme mixte ne connaîtra sa véritable consécration qu'une vingtaine d'années plus tard, à Chicago, sous la double impulsion de Park et de Thomas. Le terrain, pour ce qui deviendra l'École de Chicago, a une triple fonction : il est à la fois rite initiatique, exercice de déniement social et épreuve de ressourcement périodique. Tandis que Park souligne le parallèle entre journalisme et sociologie, Thomas cherche à sortir le sociologue de son bureau.

Dès 1916, Park note dans son article programmatique que « les mêmes méthodes d'observation patiente que les anthropologues comme Boas et Lowie ont mises en œuvre pour étudier la vie et la manière d'être des Indiens d'Amérique du Nord peuvent s'appliquer de façon encore

1. Booth C., *Life and Labour of the People of London*, 17 vol. Londres, Macmillan, 1902. L'enquête est réalisée de 1889 à 1891.

2. Du Bois, *The Philadelphia Negro. A Social Study*, réed. New York, Schocken Books, 1967.

3. Mot à mot : de sang-froid. R. Park, mettant à profit son expérience de journaliste, insistera sur l'attitude détachée nécessaire à la conduite de l'entretien. On verra toutefois au chapitre III que la caractérisation de l'attitude ne suffit pas à définir le cadre interlocutoire de l'entretien.

plus fructueuse à l'étude des coutumes, des croyances, des pratiques sociales et des conceptions générales de la vie qui règnent dans le quartier de Little Italy ou dans le bas quartier du North Side de Chicago, ou encore pour relater les mœurs plus sophistiquées des habitants de Greenwich Village ou du quartier de Washington Square » (Simon, 1991). De fait, la fameuse batterie méthodologique de la première génération de l'École de Chicago combinera diverses techniques de collectes : le dépouillement de données statistiques, d'archives, de journaux et de documents locaux, et l'enquête directe sur le terrain avec observation participante, interviews et recueils d'histoires de vie, directement inspirée des méthodes d'approche des anthropologues.

L'École de Chicago, dont les études principales portent sur les faits et gestes de la vie ordinaire, les manières d'être et les modes de vie, prône l'observation des phénomènes sociaux dans leur cadre naturel. Les sujets des études qu'elle a inspirés sont, pour citer les plus célèbres : *The Hobo*, *The Taxi-Dance Hall*, *The Gang*, *The Ghetto*, *The Gold Coast and the Slum*¹. Toutefois, dans cette perspective, l'entretien ne figure que comme technique associée à d'autres formes d'observation vivantes et documentaires.

Avec l'École de Chicago, l'entretien devient donc l'élément obligatoire de l'approche ethnographique d'un terrain. Il ne s'agit plus seulement de questionner **autrement** pour obtenir le consentement d'une population soumise au droit de savoir des autorités², mais d'appliquer une technique conçue en ethnographie pour approcher des individus en contact entre eux et avec les autres, dans la diversité réelle de leurs liens effectifs, dans leur contexte social, et non pas comme individus isolés (ce qui est le cas lorsqu'ils sont approchés statistiquement, cf. Hannerz, 1983). Les objets étudiés, qu'il s'agisse des enclaves ethniques, des bandes de délinquants, des carrières de déviants, ou de quartiers socialement hétérogènes, sont définis comme des terrains, territoires à la fois

1. Les travaux de l'École de Chicago restent profondément liés au réformisme et dépendants de différentes agences locales pour la réalisation des enquêtes.

2. On en trouvera la bibliographie détaillée dans l'ouvrage de Hannerz.

sociaux et spatiaux (Grafmeyer et Joseph, 1979). Tant au niveau global — la ville est perçue comme le lieu de pratiques, de croyances, de mœurs spécifiques — qu'en ses quartiers — formée d'enclaves et constituée en mosaïque, découpée en terrains singuliers —, la ville peut s'analyser comme un terrain ethnographique lointain, au même titre que les Indiens.

Récit de vie et entretien rétrospectif : l'interviewé appelé à témoin

Thomas, coauteur avec Znaniecki de la très célèbre enquête sur *Le Paysan polonais en Europe et en Amérique* (publiée en 1918-1920), prône lui aussi la sociologie proche, de l'intérieur du milieu étudié, et use de tous les moyens à sa disposition : contacts avec la communauté polonaise, connaissance de la langue, consultation d'archives, de documents administratifs et d'associations, documents personnels enfin : lettres échangées par les différents membres des familles polonaises émigrées, puis autobiographie écrite de Wladeck, émigré polonais, dont il deviendra en quelque sorte le porte-parole. Le récit de vie constitue pour Thomas le type parfait du matériau sociologique. Pour ce dernier, les représentations subjectives de la situation deviennent un élément d'étude aussi réel que les faits objectifs eux-mêmes.

Cette attention aux représentations de l'individu n'est pas sans rapport avec la position philosophique de Dilthey¹ sur la connaissance du monde humain. Selon lui, l'accessibilité au monde humain n'est possible que de l'intérieur, contrairement au monde naturel accessible de l'extérieur. Ainsi, pour Dilthey, l'objet des sciences humaines est d'appréhender la réalité historique et sociale dans ce qu'elle a de singulier, par un processus interne, par l'expérience et la compréhension. Dans cette perspective, c'est le social tout entier qui se trouve logé dans la biographie, celle-ci se confondant avec l'objet même des sciences humaines.

La méthode des récits de vie vient ainsi compléter l'usage que fit de l'entretien l'École de Chicago. Mais, tandis que celle-ci mobilisait l'entretien pour saisir l'individu dans son environnement spatial et appréhender la mécanique de l'espace urbain, les récits de vie s'attachent à saisir l'individu dans son espace temporel, dans son histoire et dans sa trajectoire, pour atteindre à travers lui **la dynamique du changement social**. L'interviewé est appelé comme témoin de l'histoire, celle-ci ne se faisant ni d'en haut, ni en dehors de lui, mais par lui et avec sa contribution.

Ce rappel historique indique en filigrane ce qui fonde l'entretien, à savoir la production d'une **parole sociale** qui n'est pas simplement description et reproduction de ce qui est, mais communication sur le devoir-être des choses et moyen d'échanges entre individus (Raymond, 1984). Il signale également la spécificité de l'entretien, à savoir la production d'un discours *in situ*. C'est en cela qu'il est une situation sociale de rencontre et d'échange et non pas un simple prélèvement d'information.

1. Dilthey W., *Introduction à l'étude des sciences humaines : essai sur le fondement qu'on pourrait donner à l'étude de la société et de l'histoire*, 1886, trad. de l'allemand par L. Sauzin, Paris, PUF, 1942.

LES CONDITIONS DE VALIDITÉ

Quand on pose une question,
on n'obtient qu'une réponse.

La caractéristique principale de l'entretien est qu'il constitue un fait de parole. « Un entretien, d'après Labov et Fanshel (1977), est un *speech event* (événement de parole) dans lequel une personne A extrait une information d'une personne B, information qui était contenue dans la biographie de B. » Le terme biographie souligne le caractère vécu de l'information recueillie, par opposition à une information recueillie en direct sur un événement, au moment même de l'événement, et qui serait restituée sans avoir été préalablement assimilée et subjectivée. Mais la subjectivité de l'information produite par le biais de l'entretien, qui en constitue une propriété centrale, ne suffit encore pas à le différencier par exemple du questionnaire d'enquête, de l'interrogatoire de police, de la conversation ou de la cure psychanalytique qui, tous, font appel à de l'information biographique.

L'entretien de recherche se définit donc en second lieu par rapport à l'activité même de la recherche, en ce sens qu'il est produit à l'initiative de A (le chercheur) et au profit de sa communauté, se distinguant en cela de l'entretien thérapeutique, de la confession ou de la plainte de police, tous faits de parole sollicités par B et à son bénéfice. Son voisin le plus proche à cet égard, est l'interrogatoire de police, qui diffère seulement par le domaine d'activité du bénéficiaire.

Conçu pour apporter une information biographique, à la demande de A et au bénéfice de la recherche (et de son représentant B), l'entretien de recherche se caractérise enfin par opposition au questionnaire

dans la mesure où, visant la production d'un discours linéaire sur un thème donné, il implique que l'on s'abstienne de poser des questions prérédigées. Ce en quoi il est **exploration**.

1. UNE DÉMARCHE PARTICIPATIVE

L'enquête par entretien est une technique qui s'impose lorsque l'on veut aborder certaines questions, et une démarche qui soumet le questionnement à la rencontre, au lieu de le fixer d'avance. De cette flexibilité de l'outil vient que les auteurs qui y ont recours déclarent ne pas se conformer aux règles de l'art, tout au moins à un idéal que Frémontier par exemple se félicite de ne pas atteindre : « J'ai essayé de poser le moins de questions possible. De laisser dériver lentement le monologue vers les fantasmes, ou les souvenirs, ou la colère... Mais, parce que je m'affolais parfois — non sans ignorance ou maladresse — craignant que la confession s'égarât si longtemps dans des histoires de chiens et de chats, ou qu'elle se butât dans le silence, je me raccrochais, dans des moments les plus angoissants, à ma sacro-sainte grille : le prototype de l'interview idéale que, grâce au Ciel je ne réaliserai jamais » (Frémontier, 1980, p. 12). Un idéal que Boltanski considère avec méfiance : « Ces entretiens ont été menés selon des modalités et donc une relation que la plupart des manuels de méthodologie auraient sans doute réprouvée, comparable tantôt à la relation que l'ethnologue un peu naïf (j'avais tout à apprendre sur cet univers) entretient avec son informateur indigène ; tantôt à la relation du psychologue cognitif au sujet de ses expériences ; sans même parler des amitiés et des liens qui se nouent, inévitablement, dans ces entreprises de longue haleine. Instruit par la lecture de travaux, méthodologiquement impeccables et parfois terriblement vides, qui font l'ordinaire des publications officielles, je me méfiais par-dessus tout de l'interview en bonne et due forme, accomplie sur le lieu de travail, avec la bénédiction de l'entreprise et de ses dirigeants. Il suffit, en effet, d'avoir un tant soit peu l'expérience de ce genre de situations,

pour savoir qu'elles ne sont pas favorables à l'instauration de relations confiantes et fructueuses entre le sociologue et son informateur »

(Boltanski, 1982, p. 8).

Cette non-conformité à une hypothétique formule prototypique, la liberté prise par rapport à une forme standardisée de questionnement, confessée par les auteurs patentés, mais tue par les utilisateurs débutants, ne renvoie ni à une coquetterie d'auteur, ni à une stratégie de désamorçage des critiques, mais à l'expression d'une contrainte : à savoir la nécessité de prendre en compte la dimension à la fois sociale et interpersonnelle de l'entretien. Le vide méthodologique auquel l'auteur fait allusion n'est autre que la non-opérativité d'un protocole mal défini socialement (inadéquation du lieu de travail comme cadre spatial d'un entretien sur la carrière de cadre), qui échoue à établir un rapport interpersonnel de confiance, élément moteur de l'entretien et condition de sa productivité. Cela ne veut pas dire qu'aucune campagne d'entretiens n'est comparable à une autre mais que chacune est en effet singulière. Cela ne veut pas dire qu'il n'existe pas de règles, mais simplement que celles-ci doivent être chaque fois adaptées, en fonction de l'objectif qu'on s'est donné.

En retour, le fait de chercher, comme dans les deux exemples cités, à établir un autre type de contact et à sortir des canaux conventionnels d'information pour saisir la réalité d'une situation plus intime, influe sur l'objet de recherche. Cela conduira (toujours dans ces deux exemples) à questionner les catégories sociales, ouvriers ou cadres, depuis la sphère privée.

Variable en tant que rapport social d'une campagne d'entretiens à l'autre, l'activité d'enquête est également variable d'un entretien à l'autre, en tant que rapport interpersonnel. C'est en effet l'interaction interviewer/interviewé qui va décider du déroulement de l'entretien. C'est en ce sens que l'entretien est **rencontre**. S'entretenir avec quelqu'un est, davantage encore que questionner, une expérience, un événement singulier, que l'on peut maîtriser, coder, standardiser, professionnaliser, gérer, refroidir à souhait, mais qui comporte toujours un certain nombre d'inconnues (et donc de risques) inhérentes au fait qu'il s'agit

d'un processus interlocutoire, et non pas simplement d'un prélèvement d'information.

L'entretien, comme l'*habitus*¹, est en quelque sorte une « improvisation réglée » (Bourdieu, 1980). Une improvisation, parce que chaque entretien est une situation singulière susceptible de produire des effets de connaissance particuliers ; réglée car, pour produire ces effets de connaissance, l'entretien demande un certain nombre d'ajustements qui constituent à proprement parler la technique de l'entretien.

L'entretien est un **parcours**. Alors que le questionneur avance sur un terrain entièrement balisé, l'interviewer dresse la carte au fur et à mesure de ses déplacements. L'entretien ne pouvant donc se réduire ni à une pure manipulation technique, ni à une rencontre comme une autre, faire des entretiens comme on ferait un questionnaire, sans intégrer la situation d'interaction, conduirait le chercheur à manquer son but. Symétriquement, faire des entretiens de manière spontanée en méconnaissant ses règles de fonctionnement l'exposerait à un risque tout aussi réel bien que moins visible : à savoir manquer de but.

La présence de cette interaction et sa portée heuristique, ou productive, est ce qui constitue l'originalité même de l'entretien dans les sciences sociales. De ce point de vue, l'entretien s'est toujours défini par opposition au questionnaire. Dès l'origine, c'est-à-dire dans les premières enquêtes sociales, l'écoute de l'autre est venue s'ajouter à l'interrogation pure. Puis, au fur et à mesure de l'évolution de l'enquête sociale vers l'enquête sociologique, l'écoute d'attitude sociale est devenue technique sociologique : il s'est agi, alors, non seulement d'écouter les enquêtés sur les sujets qui leur étaient proposés, mais de les faire parler librement sur le thème donné. En même temps que s'amorçait un rapprochement social avec les enquêtés, se créait une distance sociologique liée à la transformation du statut de l'enquêteur, devenu professionnel et indépendant. Cette distance n'a toutefois été véritablement posée et explicitée que plus tard, par Rogers, qui transposa l'entretien non directif

1. L'*habitus* caractérise l'ensemble des usages et des façons de faire d'un groupe social donné.

du domaine thérapeutique à celui de la recherche, et donna à cette curieuse posture de l'enquêteur, à la fois proche et distant, le nom de neutralité bienveillante. C'est aujourd'hui l'étude des interactions verbales qui a pris le relais, et c'est à partir de ses développements actuels que la technique de l'entretien a progressé. L'entretien y apparaît comme un dispositif technique visant à produire un discours traduisant un certain nombre de faits psychologiques et sociaux.

2. LA PRODUCTION DE DISCOURS

Plus encore que le questionnaire direct, qui part de questions formulées par le chercheur, l'entretien, qui va à la recherche des questions des acteurs eux-mêmes, fait appel au point de vue de l'acteur et donne à son expérience vécue, à sa logique, à sa rationalité, une place de premier plan.

2.1 Quelle tradition sociologique ?

Cette conception va, à bien des égards, totalement à l'encontre de la méthode sociologique telle que la concevait Durkheim qui, pour étudier le suicide par exemple, se fit une règle de ne faire appel en aucune façon aux renseignements des suicidographes¹. Ceux-ci, « aussi douteux que faiblement instructifs », ne reflétaient que leurs propres opinions et les **motifs** des suicidants, et ne pouvaient par conséquent atteindre véritablement les **causes** du phénomène. Ces motifs recueillis par les agents de renseignements (revers de fortune, chagrins de famille, amours contrariés, souffrances physiques et mentales, etc.), ne sont, selon Durkheim, que les causes apparentes des phénomènes, les répercussions individuelles d'un état général qui « marquent les points

1. Terme par lequel Durkheim désigne les auteurs étudiant le suicide.

faibles d'un individu, ceux par où le courant qui vient du dehors l'incite à se détruire, s'insinue le plus facilement en lui » (Durkheim, 1897, p.147-148 de l'éd. 1990).

Les raisons de l'acteur sont ainsi disqualifiées, sur le plan de la connaissance, lorsqu'on se donne comme projet d'analyser la composition de l'air du temps, et non ses qualités sensibles. Les manifestations privées des faits sociaux ont quelque chose de social mais dépendent alors, toujours selon Durkheim, « de la constitution organico-psychique de l'individu, des circonstances particulières dans lesquelles il est placé ». Elles ne sont donc pas des phénomènes proprement sociologiques. « Elles tiennent à la fois aux deux règnes ; on pourrait les appeler socio-psychiques. » (Durkheim, 1901, p.10 de l'éd. 1990) Dans cette perspective, la quête des répercussions individuelles des faits sociaux appartient au domaine de ce qui deviendra la psychosociologie, objet mixte, à la fois psychologique et sociologique.

L'enquête par entretien peut également s'inscrire dans une autre tradition sociologique, celle de la **sociologie compréhensive** de Weber dont l'objet spécifique est l'**activité**, définie comme « un comportement compréhensible » (Weber, 1965, pp. 329-330) par le sens que lui attachent les acteurs, sens à la fois subjectif et intersubjectif. Toutefois, en mettant l'accent sur la nécessité d'interroger le sens que donnent les individus et les groupes à leurs actions, Weber, contrairement à Durkheim, n'en appelle aucunement à l'instance psychologique. « Expliquer une activité de ce genre ne saurait jamais signifier qu'on la fait dériver de "conditions psychiques", mais qu'au contraire on la fait découler des attentes et exclusivement des attentes qu'on a nourries subjectivement à propos du comportement des objets (rationalité subjective par finalité) et qu'on était en droit de nourrir sur la base d'expériences valables (rationalité objective de justesse) » (Weber, 1965, p. 334). La subjectivité dont parle Weber ne vise pas l'essence singu-

1. Courant du dehors, ou mode, qui règle, à l'insu des acteurs les choix les plus personnels et pourtant les plus socialisés comme le choix des prénoms (de Singly, 1991).

lière de l'individu, mais l'acteur dans les contraintes de la situation et en interaction avec autrui. L'explication weberienne est donc essentiellement la mise en évidence de la rationalité des comportements et non leur trame psychique.

Ce que Durkheim, dans son schéma positiviste, appelle « répercussions individuelles » (et abandonne à la psychosociologie), ce que Weber désigne par « activité » (et constitue en objet privilégié de la sociologie), sont autant de préfigurations de ce qu'aujourd'hui on rassemble sous le terme de « vécu », et qui représente en effet un objet d'élection de l'enquête par entretiens¹. L'exploration du vécu suppose le recueil de discours qui mettent en lumière les pensées des acteurs concernant leurs comportements sociaux et leurs états mentaux.

2.2 Les faits de parole

En tant que processus interlocutoire, l'entretien est un instrument d'investigation spécifique, qui aide donc à mettre en évidence des faits particuliers. L'enquête par entretien est l'instrument privilégié de l'exploration des faits dont la parole est le vecteur principal. Ces faits concernent les systèmes de représentations (pensées construites) et les pratiques sociales (faits expérimentés).

Les pensées construites

L'un des objets sociologiques privilégiés de l'enquête par entretien est ce que l'on peut rassembler sous le terme d'**idéologies**, aux sens que

1. Si Weber, déjà au début du siècle, stigmatise la chasse à l'expérience vécue, objet à la mode dans la société bureaucratique, déplore son hypertrophie et s'interroge sur le sens de cette prise de conscience croissante du vécu (perte du sentiment de la distance et de la dignité, déclin de la capacité de se montrer à la hauteur de sa tâche quotidienne) (Weber, 1965, p. 445), il l'attribue à une amélioration croissante des possibilités d'expression et de communication. Elle résulte de la rationalisation et de l'intellectualisation croissantes dans tous les domaines de la vie. Elle est donc bien de son temps et de notre société.

lui donnent Adorno, à savoir « une organisation d'opinions, d'attitudes et de valeurs, une façon d'envisager l'homme et la société » (Adorno *et al.*, 1950, p. 2), ou Raymond, pour qui l'idéologie est « un ensemble organisé de représentations », « une certaine vision du monde », « un cadre de références » (Raymond et Haumont, 1966, p. 5). Augé, lui, dans une perspective plus anthropologique, préfère utiliser les termes de « cosmologies » et de « mythologies » pour désigner des représentations de plus en plus individuelles (Augé, 1989, p. 182).

L'idéologie comme ensemble organisé de représentations peut en premier lieu s'inscrire dans une perspective anthropologique et désigner cette activité sociale inhérente à la vie en société qui consiste à se fabriquer une image, une représentation de ce qu'elle est. C'est, d'après Laplantine, la rencontre d'une expérience individuelle et de modèles sociaux dans un mode d'appréhension particulier du réel : celui de « l'image-croyance ». Contrairement au concept et à la théorie qui en est la rationalisation seconde, cette image-croyance a toujours une tonalité affective et une charge irrationnelle. C'est un savoir que les individus d'une société donnée ou d'un groupe social élaborent au sujet d'un segment de leur existence ou de toute leur existence. C'est une interprétation qui s'organise en relation étroite au social et qui devient, pour ceux qui y adhèrent, la réalité elle-même. D'autre part, le propre d'une représentation est de ne jamais se penser comme telle, et d'occulter les distorsions et les déformations qu'elle véhicule inéluctablement. De sorte que le savoir idéologique n'est pas seulement tenu pour vrai, mais est également censé dire le bon et le mauvais, le bien et le mal (Laplantine, 1989, p. 278). La représentation peut ainsi être considérée comme appartenant au réel, et non pas comme son reflet.

L'idéologie comme ensemble de valeurs peut également renvoyer à une définition plus politique selon laquelle ces représentations orientent et dirigent l'activité dans le sens du maintien de l'ordre existant (Wirth, 1936). Mais, plutôt que d'envisager l'activité idéologique comme la production de groupes dominants en vue d'assurer le maintien de leur position, et consommée telle que par les groupes dominés — auquel cas, l'interrogation sur les idées des usagers ne saisit rien d'autre que le reflet

pâli, affadi, dénaturé, d'une idéologie accessible dans de meilleures conditions à travers les divers textes et déclarations de la classe gouvernante — on peut la considérer comme une production de l'ensemble des groupes sociaux qui permet à chacun de rétablir la cohérence de son espace de vie. La propension idéologique est en effet, selon l'expression de Veyne, un « hommage que les intérêts les plus différents rendent à l'Idée du Bien » (Veyne, 1976, p. 671).

L'activité idéologique, qui sert toujours à justifier ce qui est, et convertit ce qui est en devoir-être, consiste ainsi non seulement à ordonner le monde et à conforter sa structure, mais à le rendre propre à vivre. Elle n'est pas uniquement déguisement des rapports de domination mais construction d'une raison. Elle aide à vivre. Dès lors que l'idéologie n'est pas seulement un habillage imposé de l'extérieur, mais une construction d'idées appropriées faisant système, le recours à l'entretien prend tout son sens, dans la mesure où il aurait permis, pour reprendre l'exemple de la Rome antique étudiée par Veyne, de rendre compte d'une chose comme l'amour du peuple pour son souverain, sans pour autant le confondre avec le cérémonial monarchique visant à magnifier la bonté du roi.

L'enquête par entretien est ainsi particulièrement pertinente lorsque l'on veut analyser le sens que les acteurs donnent à leurs pratiques, aux événements dont ils ont pu être les témoins actifs ; lorsque l'on veut mettre en évidence les systèmes de valeurs et les repères normatifs à partir desquels ils s'orientent et se déterminent. Elle aura pour spécificité de rapporter les idées à l'expérience du sujet. Elle donne accès à des idées incarnées, et non pas préfabriquées, à ce qui constitue les idées en croyance et qui, pour cette raison, sera doté d'une certaine stabilité.

Les faits expérimentés

La valeur heuristique de l'entretien tient donc à ce qu'il saisit la représentation articulée à son contexte expérientiel et l'inscrit dans un réseau de signification. Il ne s'agit pas alors seulement de faire décrire, mais de faire parler sur. « Il appartient au sociologue [...] de traduire perpétuellement les épreuves personnelles en enjeux collectifs, et de donner

aux enjeux collectifs leur riche dimension humaine » (Mills, 1978, p. 198). Cette citation illustre le sens que peut avoir la collecte des faits expérimentés, articulation entre l'épreuve personnelle concrète, pratique, singulière, située dans le temps et l'espace social, et les enjeux collectifs dans lesquels ils peuvent se comprendre et doivent être interprétés. Saisir la traduction personnelle des faits sociaux que l'on veut interroger, c'est chercher le texte conjoint des épreuves et des enjeux tels qu'ils sont reliés dans la pratique, restituer le déroulement de la vie sociale dans son espace naturel d'effectuation, à partir des catégories propres de l'acteur.

L'expérience peut être relative à des faits plus ou moins matérialisés, plus ou moins institutionnalisés, plus ou moins ponctuels ou au contraire extensifs. Ce peut être une vie entière (la biographie, l'histoire de vie comme expérience de l'histoire), une période de vie (l'entrée dans la vie conjugale comme expérience du mariage) ou une trajectoire sociale (reconstitution d'une carrière professionnelle ou d'une carrière de déviant), un savoir-faire précis (le travail comme expérience du monde du bureau ou de l'usine, la langue comme expérience de l'appartenance sociale), un savoir plus diffus (l'expérience de la maladie, les relations de voisinage, la vie de quartier), un problème plus ponctuel (l'utilisation d'un système d'aide, l'appropriation d'une innovation technique), une habitude (la régulation des tâches domestiques entre conjoints), les processus d'apprentissage et la reconstitution de processus d'action (formalisation des tâches), le fonctionnement et l'organisation psychique (recherches clinique et diagnostique).

Le statut de la parole

On a pu caractériser le discours recueilli par entretien par une certaine « profondeur » atteignant le niveau sinon inconscient en tout cas latent, et justifiant que l'interviewer se trouve en présence d'un système de défense qu'il est de sa compétence de circonvenir. Si, en effet, l'entretien se présente pour l'interviewé comme une succession de dévoilements risqués, voire menaçants, et si l'interviewer se voit amené à entraîner son interlocuteur dans des zones mal défendues c'est, croyons-nous,

d'avantage pour des raisons sociologiques que psychologiques ou psychanalytiques. Les résistances produites dans le cours de l'entretien de recherche sont avant tout liées à deux séries de facteurs : le processus d'objectivation à l'œuvre dans l'interlocution et la régionalisation des représentations.

L'**objectivation** renvoie au fait que, lorsqu'il parle, l'interviewé ne livre pas un discours déjà constitué mais le construit en parlant, opérant ainsi une transformation de son expérience cognitive, passant du registre procédural (savoir-faire) au registre déclaratif (savoir-dire). Car les faits « existent en tant que réalité vécue, mais ils sont fabriqués au cours des processus d'interrogation, d'observation et d'expérience » (Rabinow, 1988, p. 137). Explicitant ce qui n'était encore qu'implicite, s'expliquant sur ce qui jusqu'ici allait de soi, extériorisant ce qui était intériorisé, l'interviewé passe de l'insu au dit et s'expose, au double sens du terme, se posant à la fois hors de lui-même et en vis-à-vis. Il peut vouloir reculer autant devant la nouveauté de ses propos que devant leur incongruité.

La **régionalisation des représentations** évoque, en écho à la régionalisation des comportements définie par Goffman (1973), le fait que toutes les représentations ne sont pas formulables n'importe où ni en n'importe quelles circonstances, mais qu'elles sont structurées en régions plus ou moins étanches et hiérarchisées. Il peut dès lors devenir déplacé, inconvenant et gênant de parler de la chambre à coucher, symbole de l'intimité, à un interviewer étranger ; ou il peut être dévalorisant d'évoquer des raisons familiales pour rendre compte d'un changement de carrière, quand les raisons professionnelles dans ce domaine sont censées prévaloir.

Pour ces deux séries de raisons, les résistances manifestées par l'interviewé au cours d'un entretien de recherche relèvent donc moins d'une théorie psychanalytique de la prise de conscience que d'une conception du discours social en acte — et non pas préexistant à l'énonciation (réifié) — et d'une conception de l'idéologie agencée en régions distinctes qui bloque le passage d'une région à l'autre. Elles sont davantage liées au désir de ne pas perdre la face (à la fois parce que l'interviewé avance

dans l'inconnu, et parce qu'il est amené à produire un discours sur une scène non conventionnelle) qu'à un processus de refoulement psychique.

3. PRINCIPAUX DOMAINES D'APPLICATION

Les domaines d'application de l'enquête par entretien sont multiples : peuvent être approchés par ce moyen ce qui est relatif à la vie intérieure de l'individu et aux communications entre individus, le mode de vie des petites communautés, et plus généralement tout ce qui recouvre les microphénomènes sociaux.

L'enquête par entretien a été utilisée, comme on l'a vu, en psychologie expérimentale pour l'étude de l'action humaine (ce qui se passe quand les gens font quelque chose) et en psychologie appliquée, pour l'étude du développement de l'enfant par exemple.

L'ethnologie lorsqu'elle y a recours, donne à l'entretien un caractère informatif et descriptif prononcé, inscrivant le plus souvent ce type de collecte dans un protocole d'observation directe.

En sociologie, les études de communauté dites « culturalistes » se sont largement appuyées sur ce type de matériel tout en lui associant la collecte de données statistiques et de documents personnels de tous ordres. C'est du reste à partir de ces travaux américains que s'est développé l'essentiel de la réflexion méthodologique sur l'entretien, avec la mise au point successive de techniques particulières (entretiens focalisés) et la multiplication d'analyses anatomiques, pour beaucoup centrées sur la notion d'interaction.

Aujourd'hui, l'enquête par entretien est employée dans pratiquement tous les domaines de la sociologie : sociologie et anthropologie urbaines, analyse des milieux sociaux, de la mobilité sociale et des processus migratoires. Les sociologies du travail, de la famille, de la culture, de l'éducation, y ont également recours pour des études spécifiques, tous domaines fortement pénétrés par les développements de la commande publique de recherche, et mobilisés par les problèmes sociaux de l'État-providence, lui-même grand consommateur d'enquêtes d'évaluation des

politiques sociales, dans les secteurs les plus divers : santé, prestations sociales, logement social, chômage, etc. C'est donc en France, dans les sciences appliquées que la pénétration de l'entretien de recherche a été la plus franche.

À côté des secteurs public et parapublic, les plus gros utilisateurs de ce type d'enquête sont les études de motivations et les études de marché, études de psychologie appliquées à la connaissance des besoins du consommateur et des mobiles de son comportement. La recherche-action¹, qui fut la première à découvrir les vertus d'un questionnement plus participatif, y fait aussi appel pour favoriser la prise de conscience des enjeux institutionnels, le plus souvent par le biais d'entretiens de groupe (Miami, 1985).

Utilisée prioritairement dans tout ce qui est investigation des logiques de l'usager, l'enquête par entretien constitue une forme cristallisée de la sociologie de l'État-providence et plus largement de la recherche sociale. Elle est, par ailleurs, consubstantielle au développement de l'étude de la vie quotidienne prise au sens large, qui constitue l'introduction et le substrat de l'analyse des mœurs. Les visées de la sociologie de l'enquête par entretien peuvent donc être à la fois pragmatiques et théoriques. D'autre part, elle ne peut que se développer, dans la mesure où la sociologie des administrés est elle-même amenée à jouer un rôle de plus en plus important (du fait de l'extension de l'État-providence), et où la sociologie de la vie quotidienne a toutes les raisons de demeurer un noyau fort de l'investigation sociologique (eu égard au caractère central de cette instance dans une société de consommation).

Pour plus de clarté, on a différencié les exemples de ces applications en trois sous-groupes selon l'inflexion des axes de recherches. Malgré le flou relatif des frontières, on peut distinguer : les travaux centrés sur les représentations ; ceux qui concernent à la fois les représentations et les pratiques ; enfin, ceux qui se focalisent sur les seules pratiques.

1. Recherche qui vise, à travers l'application des résultats sur le milieu étudié, la transformation de ce milieu.

3.1 Enquêtes sur les représentations

Ces enquêtes sur les modes de pensée supposent la production de discours à dominante modale¹, obtenue à partir d'entretiens centrés sur les conceptions, les raisonnements et les logiques subjectives de l'interviewé.

Anthropologie de la maladie. Étude ethnologique des systèmes de représentations étiologiques et thérapeutiques dans la société occidentale contemporaine (Laplantine, 1986)

Cette enquête s'est donné pour objectif d'analyser la maladie, non seulement à la première personne (la subjectivité du malade qui interprète lui-même son mal), mais également à la troisième personne (la connaissance médicale objective et les valeurs qui la traversent). Elle prend en compte tous les secteurs et les niveaux concernés — médecine officielle et médecine parallèle, représentations mais aussi fantasmes, interprétations théoriques explicites savantes mais également populaires, élaborées et sauvages — et montre ainsi qu'au-delà des variations entre sociétés, groupes sociaux et individus, « il existe des permanences, des constantes [...] des invariants de l'expérience morbide et de l'espérance de guérir parfaitement repérables et qui ne sont pas en nombre illimité » (Laplantine, 1986, p. 14). Pour mettre en évidence les modèles étiologiques (formes élémentaires de la maladie) et thérapeutiques (formes élémentaires de la guérison), deux types de sources ont été mobilisés : des sources documentaires (ouvrages d'histoire de la médecine et de la pensée médicale en Occident, littérature médicale à destination du grand public, textes littéraires), et des entretiens soit auprès de malades (une cinquantaine) soit auprès de médecins généralistes (une trentaine), les

1. Un discours modal est un discours qui tend à traduire l'état psychologique du locuteur (cf. chapitre 3).

premiers centrés sur l'interprétation que le malade donne lui-même de sa maladie, les seconds sur la pratique quotidienne de la médecine et l'appréhension de l'origine des maladies.

3.2 Enquêtes sur les représentations et les pratiques

Ces enquêtes, qui visent la connaissance d'un système pratique (les pratiques elles-mêmes et ce qui les relie : idéologies, symboles, etc.), nécessitent la production de discours modaux et référentiels¹, obtenue à partir d'entretiens centrés d'une part sur les conceptions des acteurs et d'autre part sur les descriptions des pratiques.

Les pavillonnaires (Raymond, Haumont, 1966)

L'enquête menée en 1966 par l'Institut de sociologie urbaine avait pour contexte le développement, alors dominant, de l'urbanisme de petits puis de grands ensembles d'immeubles collectifs (il s'était construit en vingt ans deux fois plus de logements collectifs que de logements individuels), et pour point de départ le constat d'une insatisfaction réelle ou supposée des habitants (le « mal des grands ensembles »). Un certain nombre d'enquêtes par questionnaires ayant alors diagnostiqué une préférence marquée des Français pour la maison individuelle, on pouvait se demander « si cette préférence correspondait seulement à des motivations simples ou, plus globalement, au choix d'un mode de vie » (Raymond, Haumont, 1966, p. 4), auquel cas il était à prévoir que le logement collectif apporterait tout au plus une solution transitoire, mais ne constituerait jamais une situation satisfaisante. La question était alors de savoir : d'abord s'il existait un système symbolique tel que le pavillon signifie autre chose pour l'habitant qu'un simple mode d'habiter et puisse représenter un mode de vie idéal ; ensuite, dans quelle mesure l'absence d'un tel système et l'impossibilité d'investir moralement dans

1. Un discours référentiel est un discours qui décrit l'état des choses (cf. chapitre 3).

et par l'habitat constituait une gêne pour l'habitant de l'immeuble collectif et un obstacle à l'acceptation profonde de cet habitat. L'enquête, s'était donné pour objectif non plus de mesurer des degrés de satisfaction (étalonnables et quantifiables) mais de vérifier l'existence d'un rapport à l'espace, plus précisément d'un système de relations entre univers matériel (espaces et pratiques du pavillon) et univers symbolique (significations des espaces à travers les pratiques) ; elle exigeait ainsi une investigation par entretiens, seule capable de délinéariser les séquences espaces — pratiques — significations. Trois cents interviews furent recueillies : deux tiers auprès d'habitants de pavillons et un tiers auprès d'habitants d'immeubles collectifs.

Outsiders. Études de sociologie de la déviance (Becker, 1985)

Cette recherche, qui a pour titre « Comment on devient fumeur de marijuana » avait pour objectif de suivre « l'expérience physique directe de la marijuana », étudier « la manière dont l'individu réagit aux divers contrôles sociaux qui se sont progressivement développés aux États-Unis à propos de l'usage de la drogue », et ainsi reconstruire ce que Becker appelle la *carrière* du fumeur de marijuana (Becker, 1985, p. 65). La carrière, et non pas la prédisposition, en prenant acte de ce que le fumeur de marijuana est inconstant (son comportement est variable dans le temps), et donc, par hypothèse, mû par des circonstances en partie indépendantes de sa personnalité. En centrant son investigation sur l'expérience personnelle de la marijuana et les changements d'attitude envers la drogue au cours de l'expérience individuelle qui se traduisent par des changements effectifs d'usage de la drogue, l'auteur entendait montrer que les raisons qui conduisent le fumeur à « utiliser la marijuana pour le plaisir » ne sont pas prédéfinies une fois pour toutes dans la psychologie de l'individu, mais sont construites par l'expérience elle-même ; que ce ne sont pas des motivations déviantes (besoin d'évasion face à des problèmes psychologiques que l'individu ne peut affronter) qui conduisent au comportement déviant (ici, l'usage de la marijuana), mais « le comportement déviant qui produit, au fil du temps, la motivation déviant » (p. 65). Cette recherche, basée sur une cinquantaine

d'entretiens auprès de fumeurs, est une bonne illustration du déplacement d'un questionnement causal (pourquoi devient-on déviant ?) vers un questionnement modal (comment devient-on déviant ?). L'investigation, portant à la fois sur les modes d'apprentissage (apprentissages de la technique, de la perception des effets et du goût pour les effets) et sur les réactions développées face aux différentes formes de contrôle social (stratégies d'approvisionnement et stratégies d'évitement des sanctions sociales et morales), supposait donc le récit des expériences individuelles, à la fois sur le plan pratique : entrées, sorties et maintien dans l'utilisation de la drogue, et sur les raisons de ces changements : conceptions que l'individu se fait à la fois de l'usage de la drogue et de sa répression.

3.3 Enquêtes sur les pratiques

Parmi ces recherches figurent les travaux sur le cycle de vie, le mode de vie et les aspects matériels de la culture d'un groupe social. L'interviewé, interrogé sur ce qu'il sait pour l'avoir éprouvé et non sur ce qu'il croit, est considéré comme un informateur (Bertaux, 1980, p. 209). Ce type d'entretien, plus descriptif et narratif que les précédents, suscite un discours à dominante référentielle. Il fait appel, chez l'interviewé, au désir de raconter et répond à un type d'organisation essentiellement chronologique.

Le parler ordinaire — La langue dans les ghettos noirs des États-Unis (Labov, 1978).

Cette étude sur la langue vernaculaire des jeunes Noirs américains des quartiers réservés des grandes villes, et sur l'organisation sociale des groupes de jeunes entièrement plongés dans l'univers culturel de la rue, fut à l'origine financée par l'Office of Education, alors préoccupé par l'échec de l'apprentissage de la lecture dans les écoles new-yorkaises. L'équipe de chercheurs mobilisés autour de cette question faisait l'hypothèse que, contrairement aux théories du « déficit » selon lesquelles c'est le langage lui-même de ces jeunes (anglais non standard)

qui serait « inadapté à l'éducation et impropre à la pensée logique » (Labov, 1978, p. 13), les causes de l'échec avaient pour origine les conflits culturels et politiques agissant dans la salle de classe. D'où l'intérêt de connaître l'usage de la langue vernaculaire non seulement en soi mais en tant qu'expression de ces conflits. L'enquête avait donc à la fois pour objet les caractéristiques linguistiques du vernaculaire noir-américain (grammaire et système phonique) et la logique sociale de l'utilisation de l'anglais non standard (cadre social du vernaculaire) ; bref, la langue elle-même dans ses manifestations ordinaires et rituelles, mais également l'apprentissage scolaire et l'appartenance au groupe. S'agissant d'une langue très fortement ancrée dans une culture de rue et de groupe, les interviews individuelles peu propices à l'apparition du vernaculaire ne suffirent pas. Il fallut, pour restituer le jeu naturel des interactions, recourir à des séances de groupe durant lesquelles on enregistra le discours de chacun des membres par un micro-cravate sur une piste séparée et le discours du groupe par micro central. Des procédures Sujet-Groupe-Sujet (interview ou réinterview de chaque membre du groupe individuellement) ont ainsi été répétées auprès de deux groupes de Noirs et de deux groupes (témoin) de Blancs.

Décrire les tâches selon les objectifs des opérateurs (Sébillotte, 1991).

Ce travail méthodologique de destockage de connaissances sur les savoirs professionnels, destiné à faciliter la transmission de savoir-faire, propose une méthode de recueil de données sur la description des tâches telles qu'elles sont perçues et rationalisées, de façon habituelle par les opérateurs. L'objectif, qui était de faire décrire les tâches indépendamment des situations particulières, (contrairement à l'approche ergonomique qui évalue les performances au moment même de l'exécution des tâches), justifiait tout particulièrement le recours à la verbalisation par l'entretien. Seul ce dernier permet en effet de faire émerger la logique de la tâche telle que la perçoit l'opérateur : c'est-à-dire ce qu'il pourrait expliquer et conseiller à un débutant. Les interviews semi-dirigées comportaient une partie où le sujet s'exprimait librement et une partie

guidée où l'interviewer orientait les verbalisations des opérateurs, procédant de façon hiérarchisée, du plus abstrait au plus détaillé. Les résultats obtenus ont abouti à une modélisation utilisant un formalisme adapté à la tâche et aux objectifs finaux des descriptions.

Ces travaux ont fait appel à des titres divers à l'enquête par entretiens, et nécessité la mise en place de campagnes organisées répondant à des objectifs précis. Ce sont les différents problèmes posés par la préparation, la réalisation et l'analyse des entretiens qui seront abordés dans les chapitres suivants.

LA PRÉPARATION DE L'ENQUÊTE

La préparation de l'enquête succède à l'opération de construction de l'objet que l'on considère ici comme déjà réalisée. On rappellera, pour mémoire, que cette étape comprend :

- la formulation de la question, premier travail de rupture avec les prénotions, qui doit répondre à la triple préoccupation de clarté, de faisabilité et de pertinence ;
- le choix de la problématique, soit l'inscription de la question dans une perspective théorique définie, à partir de lectures et éventuellement d'entretiens exploratoires ;
- la formulation d'hypothèses, sortes de « réponses provisoires », traduction préopératoire de la problématique servant de fil conducteur au recueil des données et à la phase de questionnement¹.

Vient alors le dessein de l'enquête proprement dit, soit l'ensemble des opérations par lesquelles les hypothèses vont être soumises à l'épreuve des faits, et qui doit permettre de répondre à l'objectif qu'on s'est fixé. C'est ici qu'intervient explicitement l'option pour tel ou tel type d'enquête (quoique celle-ci puisse être implicitement incluse dans la formulation de la question et de la problématique).

On examinera successivement :

- l'opportunité du recours à l'enquête par entretien au lieu de l'enquête par questionnaire ;
- l'usage de l'enquête par entretien (exploratoire, principal, complémentaire) ;
- les trois opérations de préparation de l'enquête : définition de la

1. Pour toutes ces questions, voir R.Quivy et L.van Campenhoudt, 1988.

population et de l'échantillon, choix du mode d'accès aux interviewés et élaboration du plan d'entretien.

1. L'OPPORTUNITÉ DU RECOURS À L'ENQUÊTE PAR ENTRETIEN

Dans quelles conditions est-il opportun d'utiliser l'entretien comme méthode de production des données ? En sciences humaines, on dispose de quatre grands types de méthodes : la recherche documentaire, l'observation, le questionnaire, l'entretien. Chacune de ces approches correspond à un type de questionnement, et seuls le questionnaire et l'entretien sont des méthodes de production de données verbales. Compte tenu de leur importance, on comparera ci-après l'usage respectif de l'entretien et du questionnaire.

Questionnaire et entretien s'inscrivent dans des démarches méthodologiques différentes. Chaque technique représente une situation interlocutoire particulière qui produit des données différentes : le questionnaire provoque une réponse, l'entretien fait construire un discours. L'opinion (ou l'attitude) produite par questionnaire implique une réaction des individus « à un objet qui est donné du dehors, achevé » (la question). Par ailleurs, lorsque le sujet répond à un sondage, rien n'est dit du contexte dans lequel les réponses sont formulées, ni des critères de jugement qui les sous-tendent. D'où la faible stabilité des opinions recueillies (Moscovici, 1969).

Contrairement aux opinions, les discours recueillis par entretien ne sont pas provoqués ni fabriqués par la question mais — bien que co-construits par le processus interlocutoire — le prolongement d'une expérience concrète ou imaginaire.

Ainsi, le choix entre l'entretien et le questionnaire réside essentiellement dans le type de données recherchées.

L'entretien s'impose chaque fois que l'on ignore le monde de référence, ou que l'on ne veut pas décider *a priori* du système de cohérence interne des informations recherchées. Le questionnaire, lui, implique que l'on connaisse le monde de référence, soit qu'on le connaisse d'avance, soit

qu'il n'y ait aucun doute sur le système interne de cohérence des informations recherchées. Alors que la construction d'un questionnaire exige un choix préalable de facteurs discriminants, l'entretien n'exige pas de classement *a priori* des éléments déterminants. D'autre part, le questionnaire suppose que l'on dispose d'attitudes étalonnables et échelonnables, alors que l'entretien, lui, ne préjuge ni d'une hiérarchie ni du caractère discontinu des domaines d'action. Enfin, l'entretien convient à l'étude de l'individu et des groupes restreints, mais est peu adapté et trop coûteux lorsqu'il est nécessaire d'interroger un grand nombre de personnes et que se pose un problème de représentativité.

Quant aux résultats visés, l'enquête par entretien ne peut prendre en charge les questions causales, les « pourquoi », mais fait apparaître les processus et les « comment ». Le questionnaire informe sur les caractéristiques de populations spécifiques et, en les classant, permet d'établir un lien de causalité probable entre les caractéristiques descriptives et les comportements. L'entretien révèle la logique d'une action, son principe de fonctionnement¹. L'enquête par questionnaire discrimine, l'enquête par entretien différencie *a posteriori*. L'entretien déroule le cours des choses, propose les éléments contenus dans les phénomènes étudiés, leurs composants, et non pas leur contenant, ni leur enveloppe ; les rationalités propres aux acteurs, celles à partir desquelles ils se meuvent dans un espace social, et non pas ce qui les détermine à se mouvoir dans cet espace social.

Entretiens ou questionnaires ?

Un exemple :

Aller au cinéma. Se demande-t-on pourquoi les gens vont au cinéma, pourquoi certains y vont, et d'autres pas, le repérage de la causalité

1. Abandonne-t-on la question de la causalité ou ne met-on pas en œuvre une conception téléologique de la causalité selon laquelle les comportements n'ont pas de cause certaine mais représentent des actualisations particulières de situations potentielles ?

s'effectue par comparaison. On va dès lors poser des questions à un échantillon d'individus sur leurs pratiques (vont-ils ou non au cinéma ?) et sur certaines caractéristiques supposées liées à ces pratiques (âge, catégorie socioprofessionnelle ou diplôme, type d'habitat, nombre d'enfants, etc.). Le questionnaire visera à mettre en relation les pratiques et les éléments discriminants de ces pratiques. La question est bien : qu'est-ce qui **prédispose** certains à aller au cinéma et d'autres pas ? Qu'est-ce qui sépare l'état de non-spectateur de celui de spectateur ? En revanche, si on se pose la question : qu'est-ce qui **pousse** les gens à aller au cinéma ? Qu'est-ce qui les fait passer de l'état de spectateurs potentiels à l'état de spectateurs réels ? Le recours à l'entretien se justifie. Celui-ci indiquera :

- les conditions dans lesquelles on va au cinéma : seul, en famille, en groupe ;
- les raisons pour lesquelles on y va, en termes de sociabilité (conquérir un espace de liberté personnelle, s'offrir une sortie en famille, se retrouver entre amis, se ménager des possibilités de rencontre...), et en termes de culture/loisir (voir des films pour se distraire, choisir des films pour parfaire sa culture...), toutes questions qui pourraient certes être abordées par un questionnaire plus ou moins ouvert.

Mais seuls émergeront de l'entretien, pour chacun d'entre eux, les articulations logiques qui relient tous ces éléments, ainsi que la place de ces éléments dans les contextes sociaux dans lesquels ils sont produits.

2. LES DIFFÉRENTS USAGES POSSIBLES DE L'ENQUÊTE PAR ENTRETIEN

L'enquête par entretien peut être utilisée à différentes phases du processus de recherche et pour des usages divers :

- explorer et préparer une enquête par questionnaire ;
- analyser un problème et constituer la source d'informations principale ;

— compléter une enquête ou replacer dans leur contexte des résultats obtenus préalablement par des questionnaires ou par des sources documentaires.

Selon le degré d'avancement de la problématique et le degré d'élaboration des hypothèses, l'enquête sera conçue différemment, notamment en ce qui concerne le plan de l'entretien (cf. chap. 3).

2.1 L'enquête par entretien à usage exploratoire

Les entretiens exploratoires ont pour fonction de mettre en lumière les aspects du phénomène auxquels le chercheur ne peut penser spontanément, et de compléter les pistes de travail suggérées par ses lectures. En règle générale, l'entretien exploratoire sera alors à dominante modale, avec une consigne du type « Qu'est-ce que cela représente pour vous ? », de manière à faire émerger au maximum les univers mentaux et symboliques à partir desquels les pratiques se structurent.

L'entretien est l'outil de prédilection de la phase exploratoire d'une enquête dans la mesure où, comme on l'a vu, il est lui-même un processus exploratoire. Parce qu'il contient une possibilité permanente de déplacement du questionnement et permet un « processus de vérification continu et de reformulation d'hypothèses » (Thompson, 1980) tout au long de la recherche, il est particulièrement indiqué en début d'enquête, lorsque les hypothèses de départ ne sont encore qu'incomplètement formulées. En cela, il s'oppose radicalement au questionnaire. Thompson, à propos des récits de vie, précise cette opposition : « ...la classique enquête par questionnaires dépend de l'efficacité et de la pertinence de questions choisies une fois pour toutes en fonction de l'hypothèse posée au début de la recherche. Elle est donc paralysée par toute découverte qui remettrait en question ses propres termes. Mais la méthode des récits de vie est fondée sur la combinaison d'exploration et de questionnement, dans le cadre du dialogue avec l'informateur ; dialogue qui signifie que le chercheur est préparé à recevoir l'inattendu, et, plus encore, que le cadre d'ensemble lui-même au sein duquel les informations sont recueillies n'est pas déterminé par le chercheur, mais

par l'informateur ou l'informatrice, plus exactement par la façon dont il/elle voit sa propre vie. C'est le questionnement du chercheur qui doit s'insérer dans ce cadre et non l'inverse ; et il est normal dans ce type d'entretien que l'essentiel soit exprimé sans référence à des questions directes. Ainsi, la forme précise de telle ou telle question ne joue pas un rôle fondamental lors de l'analyse ; et l'on peut, au fur et à mesure que l'enquête progresse, s'intéresser à des questions nouvelles, voire déplacer le centre d'attention, sans pour autant mettre en danger la cohérence de l'enquête » (Thompson, 1980, pp. 254-255).

Entretiens exploratoires à une enquête par questionnaires

La famille après le mariage des enfants (Roussel et Bourguignon, 1975). L'enquête, réalisée dans les années 1975, portait de la remise en cause du modèle parsonnien de la famille nucléaire et de la « disjonction entre le ménage des enfants et les deux familles d'origine » (p. 2). Elle visait à mesurer les contacts et les relations entre parents et enfants après le mariage de ces derniers, et d'en comprendre la portée : « survivance d'une solidarité dépassée ou échanges toujours vivants » (p. 2).

Pour aborder une question alors nouvelle, en France tout au moins, et complexe, les auteurs ont tout d'abord recherché des informations qualitatives. L'investigation avait pour premier but de « participer à l'élaboration et à la mise au point du questionnaire qui serait soumis au vaste échantillon représentatif de 2 500 personnes interrogées » (p. 149). Deux hypothèses complémentaires ont été formulées, sur la discontinuité des systèmes de valeurs entre parents et enfants d'une part, sur la possibilité d'échanges asymétriques entre générations d'autre part. Quarante entretiens semi-directifs ont été réalisés auprès de parents et d'enfants. Aux parents il était demandé : « Pourriez-vous me parler des relations qu'il y a entre vous et vos enfants ? », et aux enfants mariés : « Pourriez-vous me parler des relations qu'il y a entre vous et vos parents ? » (p. 150). L'interview se déroulait librement. Mais si des questions requises n'étaient pas spontanément abordées, l'enquêteur introduisait les consignes nécessaires à leur exploration. Les différents thèmes de l'investigation concernaient la position affective du sujet, la

distance entre parents et enfants, et les attitudes à l'égard des traditions et des valeurs familiales et sociales. Les relances portaient alors sur le type, la nature et la fréquence des relations, les sujets abordés et évités lors des entrevues, les échanges de biens et de services au moment du mariage et après, la confrontation de l'expérience respective du mariage des parents et des enfants (p. 150). La portée heuristique de ces questions réside dans leur caractère à la fois concret et factuel, en même temps qu'articulé sur des significations virtuelles.

C'est, en un second temps, par le biais d'une analyse thématique que s'est effectué le passage du matériel discursif à la formulation des futures questions fermées. À titre d'exemple, le questionnaire adressé aux parents comprenait, outre les traditionnelles questions d'identification, des questions sur le mariage lui-même (annonce, préparation, prestations, opinions au sujet du conjoint) ; l'après-mariage (aides, logement, emploi, naissances) ; les relations parents-enfants (visites, aides, conseils, échanges divers) ; les changements d'attitude survenus entre le mariage de la personne interrogée et celui de ses enfants, entre son mode de vie propre et celui de ses enfants ; les relations entre grands-parents et petits-enfants ; enfin, des questions sur la transmission des biens, la retraite, l'exercice de la parentalité et la famille en général.

L'intérêt de l'enquête par entretien en début de recherche ne se limite cependant pas toujours à la seule préélaboration de l'enquête principale. Il arrive que les entretiens, conçus pour aider à la conception de l'enquête extensive, aient aussi leur propre finalité. Ainsi, dans l'exemple ci-dessus, les entretiens ont également permis d'explorer des cas particuliers de façon plus approfondie « afin de pouvoir non seulement interroger et rendre intelligibles les réponses obtenues au questionnaire, mais aussi comprendre les situations familiales dans leur histoire, leur dynamique et leur signification... » (p. 149). Ayant fait l'objet d'un traitement spécifique, différent de l'analyse thématique, ils ont ainsi — outre leur rôle préparatoire et complémentaire à l'égard de l'enquête extensive — favorisé l'introduction d'une « dimension compréhensive » (p. 149).

2.2 L'enquête par entretien à usage principal

Ce sont les enquêtes dont l'entretien constitue le mode de collecte principal de l'information. Cet usage suppose que les hypothèses aient été constituées et coordonnées en modèles explicatifs. Dans ce cas, le plan d'entretien, lui-même structuré, sera élaboré pour que les données produites puissent être confrontées aux hypothèses. Les enquêtes sur les pavillonnaires, sur les fumeurs de marijuana, sur le langage vernaculaire et sur la formalisation des tâches citées au chapitre 1, appartiennent toutes à cette catégorie. L'étude ci-après montre bien comment, à travers l'explicitation des représentations individuelles, un modèle socioculturel peut être dégagé.

Santé et maladie. Analyse d'une représentation sociale (Herzlich, 1969). Alors que la maladie est vécue comme une expérience individuelle qui semble ne pas pouvoir se partager, elle est néanmoins apprise et construite à travers une suite d'expériences sociales, au contact de la famille, du personnel soignant et des différentes personnes qui interviennent dans la prise en charge de la santé. L'objet de la recherche portait sur les conceptions « de la situation de malade dans la société » (p. 22) qui sous-tendent les attitudes et les comportements observés dans le domaine de la santé et de la maladie. Il s'agissait d'observer « comment cet ensemble de valeurs, de normes sociales et modèles culturels est pensé et vécu par les individus de notre société » ; d'étudier « comment s'élabore, se structure, logiquement et psychologiquement, l'image de ces objets sociaux que sont la santé et la maladie » (pp. 13-14). L'angle d'approche (psychosocial) adopté est congruent avec la conception caractéristique de la culture de référence (occidentale) pour laquelle la maladie et la santé sont vécues autant comme fait organique que psychosocial.

Cet objectif général — étudier comment l'individu construit la réalité sociale de la maladie et s'y oriente, comment maladie et santé apparaissent à l'autre — a été abordé sous différents angles : critères de différenciation des notions de santé et de maladie (sont-elles réciproques, exclusives...), conception causale de la maladie et de la santé (endogène

ou exogène...), rapports entre les concepts de santé et de maladie et les valeurs (bien, mal, fautes...), incidence de la santé et de la maladie sur la participation à la société (la maladie comme conduite intégrée, déviante, rejetée ou protégée par la société...), enfin relations entre santé, maladie et mort. Cette orientation — saisir le mode à partir duquel se pensent santé et maladie — impliquait le choix de l'entretien, mode d'expression libre et ouvert, comme seule technique adéquate de collecte des données. Il a ainsi été réalisé quatre-vingts entretiens et vingt entretiens de contrôle, également distribués entre classes supérieures et classes moyennes.

2.3 L'enquête par entretien à usage complémentaire

Selon qu'elle est postérieure, parallèle ou corrélative à d'autres moyens d'enquête, l'enquête par entretien ne remplit pas la même fonction. Soit elle enrichit la compréhension des données, soit elle les complète, ou bien encore elle contribue à leur construction et à leur interprétation.

L'enquête par entretien postérieure à l'enquête par questionnaire

Le recours à l'entretien sert dans ce cas à contextualiser des résultats obtenus préalablement par questionnaire, observation ou recherche documentaire. Les entretiens complémentaires permettent alors l'interprétation de données déjà produites.

Habiter Lyon. Milieux et quartiers du centre-ville (Graffmeyer, 1991). Afin d'analyser comparativement trois contextes résidentiels du centre de Lyon, une étude a été menée à partir de deux sources : « d'une part les données statistiques décrivant l'ensemble des résidents, d'autre part un corpus de cinquante entretiens semi-directifs auprès d'habitants choisis dans un petit nombre d'immeubles-tests qui ont par ailleurs donné lieu à une investigation approfondie » (p. 27). La campagne d'entretiens complétait ainsi l'exploitation de deux sources statistiques : le recensement de l'INSEE (résultats agrégés et bulletins individuels) d'une part, et un fichier anonyme des occupants d'un même îlot, constitué

à partir des archives du régisseur d'autre part. La première source fournissait des informations de type synchronique (distribution des habitants dans l'espace), la seconde se prêtait davantage à l'analyse longitudinale (mobilité résidentielle des habitants et succession des occupants dans un même immeuble).

L'échantillon-témoin des interviewés a été constitué à partir d'habitants d'immeubles-tests sélectionnés de manière à respecter la diversité locale, dans le but d'observer de manière intensive un petit nombre de contextes résidentiels, « et de confronter les propos tenus par les divers occupants d'un même immeuble » (p. 30).

Les entretiens auprès de ces habitants, centrés sur l'itinéraire antérieur du ménage, les trajectoires socioprofessionnelles de la famille, ainsi que sur les pratiques et représentations associées au logement, à l'immeuble et au quartier, ont alors permis de compléter les informations statistiques et d'« enrichir la compréhension des régularités mises en évidence par les traitements quantitatifs » (p. 30).

L'enquête par entretien en parallèle avec l'enquête par questionnaire et d'autres types de collectes

Les cadres — la formation d'un groupe social (Boltanski, 1982).

La recherche avait, originellement, pour objet de « comprendre la logique à laquelle obéissait l'accès au titre de cadre », et les mécanismes de sélection des cadres. Cependant, la catégorie elle-même se dérochant à l'analyse, il devint nécessaire de centrer l'investigation sur l'origine et sur la formation historique de cette catégorie. Plusieurs types de travaux ont été menés de front : la collecte de données historiques, sociologiques, économiques ou psychosociologiques, le chercheur « passant de façon apparemment anarchique, parfois au cours d'une même journée, de la lecture, à la Nationale, d'ouvrages oubliés, à la monographie d'entreprise ou au dépouillement d'enquêtes statistiques récentes en passant par de longs entretiens avec des cadres » (p. 8). Dans cette palette de techniques, l'enquête par entretien avait pour fonction spécifique de produire des données informatives sur l'histoire sociale de la catégorie soumise à enquête et sur les représentations actuelles que

les cadres ont de leur carrière, celles-ci étant replacées dans l'historique de la formation du groupe et dans la caractérisation de leur espace social.

Malades d'hier et d'aujourd'hui (Herzlich, Pierret, 1984).

Comme la recherche de Laplantine sur l'anthropologie de la maladie, celle de Herzlich et Pierret mobilise à la fois des sources documentaires et des entretiens auprès de malades sur leur expérience de la maladie, la façon dont ils conçoivent leur état organique et leur condition sociale. La recherche avait pour but de mettre en perspective le discours des malades sur la maladie et de resituer les évolutions récentes (extension de l'institution médicale et, simultanément, développement d'une crise de confiance à son égard) dans une période longue, en confrontant des matériaux anciens (travaux d'historiens, matériaux romanesques et archives — lettres, journaux intimes, chroniques) et contemporains. L'emploi de ces deux sources ne visait donc pas une quelconque « histoire des malades » mais la compréhension, « à la lumière de l'histoire, [du] malade d'aujourd'hui » (p. 14).

L'enquête par entretien en amont et en aval de l'enquête par questionnaire. Exemple de la circularité et de l'itération entre les deux méthodes

La découverte du conjoint (Bozon, Héran, 1987 et 1988).

Cette enquête sur la formation des couples se proposait d'étudier le fonctionnement concret du marché matrimonial en France depuis la première rencontre jusqu'au début de la vie commune et le cas échéant jusqu'au mariage. Pour ce faire, les auteurs ont fait passer à titre exploratoire trente entretiens enregistrés, lesquels ont fortement inspiré le canevas du questionnaire. Puis, en fonction des informations recueillies par questionnaire, une sous-population a été sélectionnée sur la base de variables sociodémographiques (une sous-population banale et une sous-population excentrée, soit soixante-quinze entretiens au total). Mais, contrairement à ce qui a été fait dans *Dire sa vie* (Battagliola et al., 1991), l'entretien n'a été passé qu'après lecture attentive du questionnaire, l'enquêteur recommençant l'exploration à zéro, depuis les débuts de la formation du couple, faisant, le cas échéant, explicitement

référence aux blancs et contradictions repérés dans le questionnaire et réinterrogeant sur ces points précis. Ces entretiens complémentaires ont permis de tester le sens de certaines réponses (et d'en abandonner certaines lorsque les réponses se sont révélées, à la lumière des entretiens, dépourvues de sens ; cas notamment des questions sur la semi-cohabitation) ; mais surtout de formuler de nouvelles questions et de réinterroger les données statistiques. L'enquête par entretien a donc constitué, dans ce cas, à la fois une aide à l'interprétation des questionnaires et une aide à la construction d'hypothèses, notamment pour l'étude du rituel du mariage (Bozon, 1992). En ce sens, les auteurs ne la considèrent pas comme un élément complémentaire de l'enquête, mais comme l'une de ses composantes principales.

3. LA CONCEPTION DE L'ENQUÊTE

La conception proprement dite de l'enquête recouvre plusieurs opérations qui s'enchaînent et, souvent, se superposent. Chacune d'elles implique néanmoins des options précises. La définition de la population et la sélection de l'échantillon, le mode d'accès aux interviewés et la planification des entretiens engagent ainsi la recherche dans sa phase réellement opératoire, et chacune de ces opérations entraîne des conséquences particulières. Toutefois, l'entretien, plus que le questionnaire, autorise des réajustements en cours de route.

3.1 Population et échantillon

Une fois les hypothèses formulées, le choix de l'enquête arrêté, son objectif et sa fonction dans le dispositif de recherche définis, se pose la question de savoir qui interroger et dans quelle population.

La définition de la population

Définir la population, c'est sélectionner les catégories de personnes que l'on veut interroger, et à quel titre ; déterminer les acteurs dont on estime qu'ils sont en position de produire des réponses aux questions que l'on

se pose. Souvent, la définition de la population est incluse dans la définition même de l'objet. Si l'on veut étudier la carrière de fumeurs de marijuana ou les trajectoires professionnelles des gens de la banque, la population à interroger se définit d'elle-même. Mais, outre qu'il est souvent nécessaire de fixer les limites de la population à interroger en fonction de la définition de l'objet, sa composition peut elle aussi varier en fonction de ce même objet. La définition de la ou des populations à interroger suppose, en tout état de cause, que soit défini, chaque fois, son statut d'informateur.

• Les limites de la population

Les critères de choix de la population à interroger peuvent se fonder sur des données tout à fait simples telles que l'âge (âges minimum et maximum de la population si l'on enquête par exemple sur « les jeunes »), ou plus complexes : type de résidence (principale ou secondaire), par exemple, pour définir la population d'une enquête sur les pavillonnaires ; degré de parenté (héritier du père ou de la mère ou de parents plus éloignés) pour définir la population d'une enquête sur l'héritage. Ces critères sont liés aux hypothèses et participent de la construction de l'objet.

Si l'on pense par exemple que l'idéologie pavillonnaire est articulée sur le rapport habitat/travail et sur les rapports de production/reproduction de la force de travail, on éliminera les habitants en résidence secondaire. Si l'on considère l'univers pavillonnaire dans une perspective plus anthropologique, comme un espace de pratiques spatio-symboliques (d'orientation, de fondation, etc.), la fonction résidentielle intervient peu, et les deux types de population (habitants en résidence principale et en résidence secondaire) peuvent sans inconvénient être sélectionnés. De même, choisir exclusivement des héritiers d'ascendants directs se justifie par une approche sociosymbolique de l'héritage, puisque l'on privilégie les transferts patrimoniaux les plus significatifs sur le plan économique et sur celui des rapports de parenté. Si par contre on conçoit la succession comme un problème pratique de gestion des décisions, on aura tout intérêt à interviewer des personnes de degrés

de parenté plus éloignés pour lesquels la succession revêt des aspects juridiques et fiscaux plus complexes.

- La composition de la population

Pour composer l'échantillon de la population, plusieurs options peuvent se présenter, soit en terme d'alternative, soit en terme de diversification.

Ainsi, s'intéresse-t-on à la logique des trajectoires sociales et des destins individuels, il peut être pertinent de s'adresser à des individus isolés, ou apparentés (ce qui donnerait, par exemple, dans le premier cas un échantillon de quarante-cinq héritiers de familles différentes, et dans le second cas de quinze grappes de trois héritiers de même famille), selon que l'on cherche à mettre l'accent sur la différenciation sociale des trajectoires ou la production des différences intrafamiliales.

De même, si l'on fait l'hypothèse que le rapport à l'héritage est fortement structuré par son expérience concrète, on peut, si l'on souhaite étudier les représentations à partir des pratiques, ne retenir que les héritiers réels ; ou, au contraire, si l'on veut mesurer l'écart entre différentes logiques de représentation, inclure deux sous-populations structurées par rapport à cette dimension et interroger à la fois des héritiers et des non-héritiers.

- Le statut d'informateur des populations

Par ailleurs, une population concernée par une recherche peut être décomposée en plusieurs sous-populations, chacune étant susceptible d'apporter des informations spécifiques. Le choix de ces sous-populations est là encore déterminé par les hypothèses. Dans la mesure où chaque groupe est interviewé pour des raisons différentes et intervient dans la population globale à des titres distincts, leur statut d'informateur est différent.

Ainsi, par exemple, pour une enquête sur l'héritage, si l'on veut tester l'hypothèse selon laquelle le partage des biens entre enfants est inégal, on peut à la fois interroger les héritiers qui parleront de la manière dont les partages se négocient **en famille**, et les notaires qui parleront de la manière dont ces partages se préparent et se liquident au sein de **l'étude notariale**. Les premiers sont interrogés en tant qu'héritiers, les

seconds en tant que professionnels de la succession, mais leur discours est pour ainsi dire sur le même plan. Ils parlent chacun de leur expérience dans des régions différentes de la pratique.

Si l'on s'interroge sur les répercussions psychologiques des partages inégaux, on peut également interroger ces deux sous-populations, mais à des titres distincts : les héritiers eux-mêmes, comme expérimentateurs directs, les notaires ou les avocats, en tant qu'observateurs indirects.

Si l'on fait cette fois l'hypothèse que les notaires ont des positions de principe différentes en matière de partages successoraux, et que ces positions sont fonction de leur conception idéologique de la famille, on les interrogera en tant que professionnels du droit de la famille. Mais selon que l'on considère que ces différences de positions relèvent d'écoles de pensée constituées, ou d'orientations personnelles moins formalisées, on interrogera dans le premier cas les représentants de la profession en tant qu'experts, et dans le second cas un groupe de notaires choisis de façon diversifiée, en tant que praticiens. Le type d'interview sera différent dans les deux cas. Tandis que les premiers sont à dominante référentielle (interview sur les théories juridiques et les pratiques en vigueur chez les confrères), les seconds seront à dominante modale (interview sur les représentations et la pratique personnelle). On attend des premiers une information, des seconds une réflexion.

Dans certains cas, les interviews de représentants de groupes sont quasi obligatoires pour accéder aux membres du groupes. Mais même dans ce cas, ils peuvent ne pas être dénués d'intérêt. Si les « personnalités importantes » interrogées par Boltanski (1982, p. 10) s'expriment toujours, même dans une relation privée, au nom de personnes collectives, jamais en leur nom propre, et « ont rarement à apprendre au sociologue plus qu'il ne sait déjà », le cadre de l'interview de recherche suscite en effet un autre type d'information que celles divulguées dans des cadres différents (conférences, textes écrits).

La constitution de l'échantillon

- La taille de l'échantillon

L'échantillon nécessaire à la réalisation d'une enquête par entretien est, de manière générale, de taille plus réduite que celui d'une enquête par

questionnaire, dans la mesure où les informations issues des entretiens sont validées par le contexte et n'ont pas besoin de l'être par leur probabilité d'occurrence. Une seule information donnée par l'entretien peut avoir un poids équivalent à une information répétée de nombreuses fois dans des questionnaires. La réduction relative de l'échantillon nécessaire à une enquête par entretien tient donc au statut de l'information obtenue.

La détermination du nombre d'entretiens nécessaires à une enquête particulière (la taille de l'échantillon) dépend, en premier lieu, du thème de l'enquête (faiblement ou fortement multidimensionnel) et de la diversité des attitudes supposées par rapport au thème, du type d'enquête (exploratoire, principale ou complémentaire), du type d'analyse projeté (recensement de thèmes ou analyse de contenu plus exhaustive), et enfin des moyens dont on dispose (en temps et en argent). Ainsi les effectifs interrogés varient, par exemple, selon les périodes et la masse de deniers publics consacrés à la recherche. D'autre part, comme à partir d'un certain nombre d'entretiens les informations recueillies apparaissent redondantes et semblent n'apporter plus rien de nouveau, on est tenté de ne point aller au-delà. Encore faut-il avoir recherché un maximum de diversification. Et ce n'est qu'après avoir jugé ce point de « saturation » atteint que l'on peut effectivement considérer la campagne d'entretiens comme close.

- Le mode d'échantillonnage

Dans l'enquête par entretien, on bâtit le plus souvent un échantillon diversifié, qui repose sur la sélection de composantes non strictement représentatives mais caractéristiques de la population. L'échantillon dit représentatif qui présente les mêmes caractéristiques que la population et autorise la généralisation des résultats est, lui, beaucoup plus rarement employé, dans la mesure où ces enquêtes ne comportent pas d'effectifs suffisants et où, surtout, ne se pose pas le problème de représentativité statistique.

La constitution de l'échantillon diversifié subit une double contrainte et résulte, en règle générale, du compromis entre la nécessité de contraster au maximum les individus et les situations et, simultanément,

d'obtenir des unités d'analyse suffisantes pour être significatives. Diversifier mais non disperser. Cette diversité peut être elle-même définie en fonction de variables stratégiques, liées au thème et supposées, *a priori*, jouer un rôle important dans la structuration des réponses ; ou bien à partir de variables descriptives classiques de positionnement, telles que sexe, âge, catégorie sociale, etc. On peut aussi, si l'échantillon le permet, associer ces deux types de variables, en les hiérarchisant.

— Échantillon diversifié en fonction de variables liées au thème :

Propriétaire en HLM (Gotman et Bertaux-Wiame, 1991).

Diversifier un échantillon selon des variables liées au thème de l'étude, ce peut être par exemple interroger, parmi une population d'acheteurs de logements HLM dont on étudie la trajectoire, aussi bien les anciens locataires que les nouveaux venus ; ceux qui empruntent l'essentiel de la somme comme ceux qui paient « *cash* » ; les ménages à double revenu et les ménages à salaire unique, etc. Cette diversification de l'échantillon fut aisée car ces données étaient disponibles dans l'enquête préalable effectuée par l'organisme HLM.

Les pavillonnaires (Raymond, Haumont, 1966).

La population de cette étude a été déterminée en fonction de la définition architecturale (maison urbaine ou suburbaine entourée d'un jardin) et historique (extension pavillonnaire liée à la croissance urbaine, elle-même liée à la révolution industrielle du XIX^e siècle) du pavillon. Les critères de diversification ont donc porté sur le type urbain et les interviewés choisis dans des sites spécifiques : banlieue de grande ville, ville fortement industrialisée avec prédominance de maisons individuelles, région de vacances à dominante pavillonnaire, région représentative de milieux de retraités, ville neutre où rien n'anime particulièrement le développement urbain.

— Échantillon diversifié en fonction de variables descriptives générales :

Ce mode d'échantillonnage s'impose lorsqu'on ignore l'univers de référence dont il faudrait extraire l'échantillon, et lorsqu'on ne peut préju-

ger des dimensions structurantes des comportements et des représentations à étudier.

Santé et maladie (Herzlich, 1969).

Dans cette étude sur les représentations de la santé et de la maladie, l'auteur, qui ne veut pas définir *a priori* la situation de malade (car tel est son objectif), n'a pas choisi l'échantillon en fonction d'une variable malade/bien portant, mais l'a simplement diversifié au vu de critères généraux distinguant classes sociales « supérieures » et « moyennes », âge compris entre 25 et 40 ans et âge supérieur à 40 ans, sexe masculin et féminin (p. 26).

Outsiders. Études de sociologie de la déviance (Becker, 1985).

Les fumeurs de marijuana interrogés par Becker n'ont pu être sélectionnés selon des variables spécifiques dans la mesure où, par hypothèse (Becker postule que l'habitude de fumer pour le plaisir n'a pas de déterminants exogènes mais se construit à partir d'elle-même), personne ne connaît l'univers dont il faudrait extraire un tel échantillon. La diversification s'est faite à partir d'une donnée contingente (la moitié des cinquante fumeurs interrogés sont musiciens), et à partir de variables de milieux sociaux (ouvriers qualifiés ou non, membres de professions libérales).

3.2 Les modes d'accès aux interviewés

Parallèlement à la définition de l'échantillon, il faut en prévoir le mode d'accès. Cette programmation doit répondre à une double exigence : pratique et de neutralité. On peut distinguer les modes d'accès directs et les modes d'accès indirects.

Les modes d'accès directs

Ce sont les modes d'accès les plus neutres mais il n'est pas toujours possible de les mettre en œuvre. Soit on utilise des fichiers existants, soit on s'en passe et l'on recherche directement le contact (face à face ou porte-à-porte). Par fichiers, on n'entend pas seulement les fichiers

de clients ou d'administrés (listes électorales, abonnés au téléphone, etc.) mais les avis ou annonces publiés dans la presse ou dans les espaces publics. Les listes électorales peuvent être utilisées par exemple pour les enquêtes sur l'habitat, le mode de vie, et plus généralement pour toutes les enquêtes à thème large qui n'exigent pas une population *a priori* très ciblée (à condition toutefois de pouvoir faire un nombre suffisamment élevé d'interviews, et de ne pas avoir besoin d'une diversification particulière). On peut utiliser des listes nominatives spécifiques (lauréats de prix ou de concours, petites annonces, annuaires professionnels, etc.). Lorsque l'objet est lui-même bien défini, le face à face dans des lieux fréquentés (queues de cinéma, universités, gares, entreprises, jardins publics, salles d'attente, etc.) est souvent recherché, mais suppose un entretien rapide et un sujet peu introspectif. Le porte-à-porte, en revanche, permet un entretien prolongé sur des thèmes plus impliquants.

Ces modes d'accès ont l'avantage d'être neutres dans la mesure où ils ne sont pas médiatisés par la présence d'un tiers, mais leur efficacité peut être limitée par la distance sociale entre enquêteur et enquêté.

Les modes d'accès indirects

Les modes d'accès indirects passent, à l'inverse des précédents, par l'entremise de tiers, institutionnels ou personnels. Ils ont l'avantage d'être plus contraignants pour l'interviewé, et l'inconvénient de n'être pas neutres, dans la mesure où la demande de l'enquêteur (qui est une demande de recherche) se double d'une demande tierce (amicale, sociale, institutionnelle) pouvant brouiller le cadre contractuel de communication¹. Ils sont essentiellement employés pour leur sélectivité, lorsque l'on veut accéder à une population spécifique qui n'est pas localisée, lorsque l'on veut atteindre une population localisée sur des critères extérieurs à ce qui la constitue, ou tout simplement pour maximiser les chances d'acceptation.

1. Pour cette même raison il est généralement déconseillé d'interviewer directement ses proches, sauf à être en mesure de soutenir et de contrôler un cadre de communication clair (cf chap. 3, § 1.2).

- La méthode de proche en proche

La méthode de proche en proche consiste à demander à un premier interviewé potentiel de désigner d'autres interviewés possibles et ainsi de faire la chaîne. Ce dispositif repose donc essentiellement sur la mobilisation de relations sociales. Très opératoire lorsque l'on doit faire un petit nombre d'entretiens, il exige que l'image de l'intermédiaire, aux yeux de l'interviewé, soit repérée, et qu'il y ait le moins de rétroactions possible dans la relation, ne serait-ce que pour limiter les effets de censure.

Les cadres — la formation d'un groupe social (Boltanski, 1982).

Expliquant pourquoi, dans son sujet, le fait de procéder à des entretiens en entreprise, à l'intérieur même de l'établissement, entraînait des résultats biaisés, Boltanski décrit la manière dont il a dû procéder pour approcher son échantillon : « Au début je suis parti en mobilisant les rares relations que je pouvais avoir dans ce milieu. En les mobilisant, c'est-à-dire en les mettant très concrètement à contribution, en leur demandant de me présenter leurs amis et, par exemple, d'organiser chez eux des rencontres, des dîners, etc. Une fois la pompe amorcée, le reste est venu, de proche en proche » (p. 9).

Outsiders. Études de sociologie de la déviance (Becker, 1963).

De même, Becker, pour entrer en contact avec les fumeurs de marijuana, utilise son propre réseau de musiciens pour amorcer la chaîne. « J'étais à l'époque musicien de jazz professionnel depuis quelques années. J'ai donc d'abord interviewé des gens que j'avais rencontrés dans le monde de la musique. A ma demande, ils me mirent en contact avec d'autres fumeurs qui acceptaient de discuter avec moi de leurs expériences » (p. 67).

- Les informateurs-relais

La méthode de proche en proche suffit lorsque la probabilité de rencontrer les sujets choisis dans un réseau familial est suffisamment grande. Mais si ce réseau ne suffit pas à fournir l'effectif requis en un temps suffisamment ramassé, le recours à des relais plus socialisés devient nécessaire.

Ces informateurs-relais sont des personnes que l'on sait intégrées au cœur de réseaux sociaux plus vastes (personnels municipaux, de l'Éducation nationale, responsables d'association...) et en mesure d'indiquer le nom et l'adresse des personnes concernées par l'enquête. Ces informateurs-relais sont suffisamment au contact de leur population pour pouvoir ménager une introduction, mais en même temps assez distants pour que les répondants ne soient pas placés dans un rapport d'obligation. Le biais réside alors dans les critères de notoriété sur lesquels les informateurs-relais s'appuient pour désigner les interviewés.

- Les relais institutionnels

On peut être amené à faire intervenir des relais institutionnels pour accélérer la démarche et, en personnalisant les contacts, favoriser les chances de succès. Si, du point de vue de l'efficacité, la méthode est payante, du point de vue de la neutralité elle n'est pas sans dangers.

Propriétaire en HLM (Gotman, Bertaux-Wiame, 1991)

Dans cette recherche sur l'accession à la propriété dans le parc social, il s'agissait d'interviewer des locataires ayant accepté ou refusé d'acheter les logements mis en vente par les organismes HLM. Deux voies d'accès ont été utilisées : la première a consisté à envoyer une lettre aux habitants sélectionnés à partir des dossiers de l'enquête préalable, s'autorisant de l'organisme HLM; lettre suivie d'un appel téléphonique. D'un côté, cela personnalisait l'approche et augmentait les chances de réponse mais, d'un autre côté, cela faussait le poids relatif des acceptations (en toute hypothèse liées à de bons rapports avec l'institution) et des refus (possiblement favorisés par de mauvais rapports avec l'organisme vendeur). Ce mode d'approche a été complété par des entretiens recueillis directement au porte-à-porte, ou sur indication de personnes interviewées, mobilisées comme informateurs-relais.

Cette diversification des modes d'approche est d'autant plus justifiée que l'enquête revêt un caractère monographique et que, outre les entretiens eux-mêmes, des informations connexes sont à collecter.

- Diversification des canaux

Le monde privé des ouvriers. Hommes et femmes du Nord (Schwartz, 1990).

C'est ainsi que O. Schwartz, combinant l'observation participante à l'enquête par entretien, a pu mobiliser toute une palette de canaux d'accès : associations de locataires, voisinage (l'enquêteur habitait sur place), porte-à-porte, participation à des actions communes, dans le but de les faire évoluer « vers une communication perméable à des niveaux privatisés de l'existence » (p. 39).

Le refus d'être interviewé

Comme dans toute enquête, se pose le problème des refus. Ceux-ci peuvent être indépendants de l'enquête, mais non aléatoires (refus de toute enquête, retrait lié au sexe, à l'âge, à la position sociale ...). Ils ne sont donc pas sans conséquences sur les résultats de l'enquête, mais impossibles à contrôler. Si les refus sont liés au thème de l'enquête, ils ne sont pas toujours contrôlables, encore que plus aisés à interpréter que les précédents. On peut en particulier inférer des acceptations le sens des refus. Ainsi le refus d'être interviewé sur l'héritage peut être lié à l'expérience d'une succession litigieuse : les acceptations étaient, elles, plutôt motivées par le sentiment d'une succession réussie, et la volonté d'en faire part. L'analyse du corpus exige donc que l'on tienne compte d'une possible sur-représentation des successions non litigieuses.

Enfin, pour que les refus ne soient pas liés à des éléments contingents liés à la prise de contact et à la présentation de l'enquête, il convient de veiller à la manière dont on entre en relation avec les interviewés et à la façon dont on énonce les objectifs de l'étude et ce, à deux reprises, une première fois lors de la prise de contact elle-même, et une seconde fois en tout début d'entretien (cf. chap. 3 § 1.2). Par ailleurs, pour maximiser les chances de rendez-vous et minimiser les occasions de refus, il faut veiller à établir la communication à bon escient :

- si la prise de contact se fait par lettre, l'adresser à l'endroit adéquat (lieu de travail, domicile, etc.), au bon moment (ni trop tôt ni trop tard

par rapport à la date souhaitée), et faire suivre, le cas échéant, cette lettre d'un rappel téléphonique ;

- si le contact s'établit directement, choisir des horaires commodes pour l'interlocuteur, tout en essayant de maintenir ses exigences (prendre un rendez-vous en soirée si l'on souhaite interroger un conjoint actif plutôt que d'accepter un rendez-vous en cours de journée avec le conjoint au foyer). Cela signifie, en tout état de cause, tenir l'objectif et accommoder les modalités.

3.3 Le plan d'entretien

Parallèlement à la préfiguration de l'échantillon et du mode d'accès aux interviewés, il convient de concevoir le plan des entretiens. Le plan comprend à la fois l'ensemble organisé des thèmes que l'on souhaite explorer (le guide d'entretien) et les stratégies d'intervention de l'interviewer visant à maximiser l'information obtenue sur chaque thème. Le plan d'entretien est donc à l'interface du travail de conceptualisation de la recherche et de sa mise en œuvre concrète. L'élaboration du plan constitue une étape supplémentaire dans le processus d'objectivation qui va se poursuivre durant la campagne d'entretiens et l'analyse des discours.

Le guide d'entretien

C'est un ensemble organisé de fonctions, d'opérateurs et d'indicateurs qui structure l'activité d'écoute et d'intervention de l'interviewer. Le degré de formalisation du guide est fonction de l'objet d'étude (multi-dimensionnalité), de l'usage de l'enquête (exploratoire, principale ou complémentaire) et du type d'analyse que l'on projette de faire.

C'est ainsi que l'on peut distinguer les entretiens à structure faible ou forte. Le choix de l'un ou de l'autre de ces types dépend de la connaissance de la situation que l'on veut analyser.

L'entretien peu structuré s'emploie lorsque cette connaissance est faible (entretiens exploratoires), alors que l'entretien structuré s'emploie lorsqu'on dispose d'informations plus précises sur le domaine étudié et sur la façon dont il est perçu et caractérisé (enquête principale ou

complémentaire). La réalisation d'un guide d'entretien suppose une démarche itérative entre la conceptualisation des questions et leur mise à l'épreuve dans l'entretien. Cette confrontation des idées avec les données s'effectue elle-même lors d'entretiens-tests.

- L'entretien peu structuré

Il suppose la préparation de deux éléments : la formulation d'une consigne¹ et la préfiguration d'axes thématiques.

Hériter (Gotman, 1988).

Dans la phase exploratoire de cette recherche, il s'agissait de repérer les retentissements de l'héritage sur les plans matériel, personnel et familial. Soit trois axes à explorer : l'héritage et ses conséquences sur la réorganisation du mode de vie ; l'héritage comme élément de réinscription sociale ; l'héritage comme facteur de réaménagement familial auxquels s'ajoutait un axe plus psychologique : l'héritage comme agent de perturbation psychique lié au deuil. Structurés par ces quatre axes thématiques, les entretiens exploratoires se sont déroulés selon une logique d'interrogation qui a permis de formuler des hypothèses pour chacun de ces axes et de concevoir un guide d'entretien apte à produire les données répondant à ces hypothèses. La consigne initiale était la suivante : « Vous avez hérité dernièrement, pouvez-vous me dire ce que cela représente pour vous ? ». L'interviewer laissait l'interviewé s'exprimer librement, reprenant seulement les points qui semblaient particulièrement importants pour comprendre les significations associées à l'héritage. L'entretien visait à favoriser un **discours-découverte**.

Cette enquête fut exploratoire à double titre : il s'agissait en effet non seulement de préciser les hypothèses et la conception de l'enquête, mais également de tester sa faisabilité — savoir s'il était possible de questionner de cette manière sur un sujet réputé tabou.

- L'entretien structuré

Il suppose, quant à lui, la formulation d'une consigne, la constitution

1. On appelle consigne l'instruction de l'interviewer qui définit le thème du discours attendu de l'interviewé.

d'un guide thématique formalisé et la planification de stratégies d'écoute et d'intervention.

Dans la recherche sur l'héritage, la confrontation des entretiens exploratoires avec les hypothèses aboutit à un guide hiérarchisé selon des fonctions, des opérateurs et des indicateurs. Nous en présenterons ici un fragment, dans lequel les « fonctions » seront indiquées en « petites capitales », les « opérateurs » en caractères gras et les « indicateurs » entre crochets :

Consigne initiale :

« Vous avez hérité dernièrement, pouvez-vous me raconter comment ça s'est passé! »

Guide thématique

(série des thèmes à explorer au cours de l'entretien)

L'AVANT-SUCCESSION. [Explorer notamment si l'on avait pensé à l'héritage avant qu'il n'arrive]

LA SUCCESSION

— **Décès** [circonstances, cérémonie, religion, décès vécu par les différents membres de la parentèle]

— **Ouverture et déroulement de la succession** [quand et comment ; présence ou non de dispositions testamentaires ou autres]

— **Protagonistes** [qui s'occupe de quoi, dans la famille, en dehors de la famille : avocats, notaires, etc.]

LE TEMPS DU PARTAGE

— **Le patrimoine** [composition, provenance]

— **Les héritiers** [situation familiale et statut socioprofessionnel]

— **Principales options concernant la répartition des biens** [indivision, donations du vivant ou non, répartition entre conjoint survivant et descendants]

— **Circonstances et explications de ces options**

1. L'analyse des entretiens exploratoires a conduit à reformuler la consigne initiale.

HÉRITAGE ET RELATIONS FAMILIALES

— Relations entre légateur et légataires avant le décès

— Relations entre héritiers [avant, pendant et après le décès et la succession]

— Rôle des conjoints dans la succession

ÉCONOMIE DES BIENS HÉRITÉS

— Prise de décision [circonstances, protagonistes : héritiers seuls, ménages, fratries, héritier + conjoint survivant, etc.]

— Choix [dépenses, achats, garder, investir, vendre ; individuellement, à plusieurs et avec qui]

— Significations de ces choix [par rapport au devenir familial, à la stratégie professionnelle, à la stratégie patrimoniale]

Le guide d'entretien se distingue ainsi fonctionnellement du protocole du questionnaire dans la mesure où il structure l'interrogation mais ne dirige pas le discours. Il s'agit d'un système organisé de thèmes, que l'interviewer doit connaître sans avoir à le consulter ni à le formuler sous la forme d'un questionnaire. En effet, ce guide a pour but d'aider l'interviewer à élaborer des relances pertinentes sur les différents énoncés de l'interviewé, au moment même où ils sont abordés. Cette technique permet donc, du moins en principe, à la fois d'obtenir un discours librement formé par l'interviewé, et un discours répondant aux questions de la recherche.

Stratégies d'intervention

Le guide étant construit, il convient de préparer les stratégies d'intervention qui concernent l'usage du guide, les types de discours attendus et les modes de relance¹. Toute cette préfiguration s'effectue à partir des entretiens exploratoires.

Dans le cas de la recherche sur l'héritage, les entretiens exploratoires ont fait apparaître une production discursive spécifique à ce thème. Tout d'abord concernant l'évocation du décès : celui-ci constituait le plus

1. On appelle relance toute intervention de l'interviewer qui est une paraphrase ou un commentaire de l'énoncé précédent de l'interviewé.

souvent le point de départ de l'entretien, mais les interviewés faisaient l'impasse sur la narration des événements pour aborder directement la succession proprement dite. Ainsi, le discours de l'interviewé commençait par exemple par la séquence : « Mon père est mort en 1982 », suivie d'une pause, puis : « On était deux, mon frère et moi, ça s'est passé sans problème. » Ayant identifié cette zone d'ombre récurrente, il faut prévoir une nouvelle consigne pour explorer le rapport à la mort : « Pouvez-vous me parler des circonstances de sa mort, comment ça s'est passé ? » Un problème du même ordre se pose chaque fois que le thème à explorer concerne des régions protégées de la parole sociale. Ainsi dans l'enquête sur les pavillonnaires, les interviewés parlaient peu de l'intimité, alors qu'ils s'y référaient implicitement. Face à ce qui apparaissait comme un véritable blocage, et à l'absence de discours sur la chambre à coucher, les enquêteurs ont introduit systématiquement en fin d'interview la consigne suivante : « Pourriez-vous me dire quelle est la pièce la plus intime, qu'avez-vous fait pour la rendre plus intime ? » Par ailleurs, l'exploration de ces thèmes suppose une conduite spécifique qui exclut toute intervention inquisitrice et des relances en forme de question (cf. chap. 3)

D'autre part, l'exploration du rapport à l'héritage comprenait différents niveaux de discours (factuels et réflexifs). Il convenait donc de prévoir là encore deux types de séquences : des séquences *narratives* (compte-rendu des événements) stimulées par des « interventions-complémentations » (cf. chap. 3) et demandes de précisions ; et des séquences *informatives* (opinion, sentiment) stimulées par des relances plus interprétatives.

Enfin, au cas où les thèmes du guide n'étaient pas abordés spontanément, une série de consignes étaient prévues. Ainsi : « Pouvez-vous me dire si l'héritage a changé quelque chose dans les relations familiales ? » ou encore : « Pouvez-vous me dire comment s'est déroulé le partage ? »

La phase de préparation anticipe la réalisation des entretiens. Elle permet donc de prévoir et d'organiser les différentes étapes de leur déroulement.

LA RÉALISATION DES ENTRETIENS

Les fondateurs de l'entretien appliqué à l'enquête (Roethlisberger et Dickson, 1943) tel que nous le concevons aujourd'hui n'étaient pas très précis sur les principes généraux et conseils techniques susceptibles de guider l'action de l'interviewer.

Concernant les principes généraux, ces auteurs mettaient l'accent sur l'écoute du discours de l'interviewé. L'interviewer devait interpréter ce que lui disait l'interviewé selon le contexte discursif ; son attention devait se détourner du niveau strictement informatif et s'intéresser particulièrement au niveau intentionnel du discours.

Concernant les conseils techniques pour la conduite des entretiens, ils insistaient surtout sur l'**attitude** générale de l'interviewer. Ce dernier devait être patient, bienveillant, parfois intelligemment critique, non autoritaire ; il ne devait pas conseiller, juger, ni discuter avec l'interviewé. Il devait intervenir pour aider l'interviewé à parler, soulager ses inquiétudes, encourager un compte rendu fidèle et précis de ses pensées et sentiments, aiguiller le discours sur les points oubliés ou négligés, évoquer si cela était nécessaire l'émergence de l'implicite.

Ces principes et conseils, la plupart redevables à la psychologie clinique, suffisaient-ils à établir une méthode ? Ils relevaient du bon sens et de l'application d'un modèle clinique forgé pour un autre usage que le recueil de l'information. Pourtant, depuis l'ouvrage fondateur de Roethlisberger et Dickson (*op. cit.*), tous les manuels de formation à l'entretien véhiculent le même type de connaissance générale, même si certains d'entre eux proposent des catégorisations qui, depuis, ont fait florès dans de nombreux lieux d'enseignement et de formation à l'entretien.

L'ouvrage de Gorden (1969) est également construit à partir des

mêmes catégories descriptives et des mêmes présupposés de bon sens que les livres précédents. Comme eux, il rapporte la technique de l'entretien à un problème d'attitude, mais il a le mérite principal de proposer une approche méthodologique de l'entretien fondée sur l'idée d'une programmation des stratégies et des tactiques envisagées.

Les stratégies d'interviews sont définies par cet auteur comme la planification de la situation : elles incluent une intrigue (le thème et l'objectif), une scène (le temps, le lieu et la définition de la situation) et une distribution (les différents acteurs).

Les tactiques d'interviews prévoient l'usage d'un guide d'entretien plus ou moins structuré, l'adoption d'attitudes particulières, la formulation de questions adaptées, etc.

Cette perspective stratégique et tactique de la campagne d'entretiens constitue une avancée méthodologique par rapport à « l'hyperempirisme » que dénonçaient Bourdieu, Chamboredon et Passeron (1968) ; mais il semble bien que Gorden (*op. cit.*) envisage cette planification à la manière d'une opération militaire de pénétration d'un territoire : sélection pertinente des interviewés, évitement de toute menace contre « la personne » de l'interviewé, respect des convenances, repérage des confusions chronologiques, etc. et gestion facilitatrice de la relation à l'interviewé par une demande de coopération et une reconnaissance de sa personne.

Comme Gorden, nous pensons que le statut technique de l'entretien dépend essentiellement de notre capacité à en programmer les différents paramètres. Mais cette planification doit inclure, outre les effets de facilitation d'expression du discours de l'interviewé, des sous-buts plus précis, notamment concernant le type de discours attendu et le type d'intervention envisagée.

De plus, l'organisation d'une campagne d'entretiens devrait être facilitée par le contrôle des différents paramètres qui contribuent à la production du discours de l'interviewé.

1. LES PARAMÈTRES DE LA SITUATION D'ENTRETIEN

Parmi l'ensemble des paramètres qui interviennent dans l'élaboration et le déroulement de la situation d'entretien, trois niveaux hiérarchiques de contextes peuvent être déterminés : l'environnement matériel et social, le cadre contractuel de la communication et les interventions de l'interviewer.

Le rôle de ces trois paramètres tient au fait que l'entretien est toujours un rapport social, une situation d'interlocution et un protocole de recherche. C'est la prise en compte de cette triple dimension qui dicte les principes de fonctionnement de l'entretien. C'est dans cette superposition que réside la difficulté de l'entretien puisque l'on doit simultanément soutenir une relation sociale dialogique et une interrogation sur le fond.

1.1 L'environnement

Le cadre extérieur commande en partie le déroulement de l'entretien. De nombreux paramètres rendent compte de ce qui constitue en fait la situation matérielle et sociale de l'entretien.

Selon la métaphore théâtrale, utilisée par de nombreux auteurs, les paramètres de l'environnement sont : la programmation temporelle (unité de temps), la scène (unité de lieu) et la distribution des acteurs (unité d'action).

La programmation temporelle

La programmation temporelle définit la tranche horaire de l'entretien et notamment la façon dont il s'inscrit dans la séquence des actions quotidiennes des interviewés. L'influence de ce moment d'insertion temporelle de l'entretien dans la quotidienneté s'exerce à travers la contamination du discours par les représentations et actions précédentes. La prégnance de ce facteur dépend de la capacité des partenaires à s'abstraire des situations antérieures.

Ainsi, outre le fait que l'heure et la date d'un entretien doivent être choisis pour maximiser la disponibilité de l'interviewé, ce paramètre temporel peut avoir dans certains cas une importance particulière. Ainsi, Hugué (1976), qui étudiait le phénomène de l'ennui des femmes dans les grands ensembles, réalisait ses entretiens dans l'après-midi entre 14 h 30 et 16h (entre la vaisselle et l'arrivée des enfants de l'école), de sorte que la plage horaire choisie corresponde à un temps où l'ennui habituellement s'installe. Les femmes étaient interviewées dans des conditions susceptibles de maximiser la verbalisation d'un sentiment diffus d'épaisseur du temps, coextensif d'un moment d'inactivité ménagère.

La scène

La scène est caractérisée par la **définition des lieux** (le décor et ses significations sociales) et la **configuration des places** (les positions occupées par les partenaires de l'entretien).

Chaque lieu communique des significations qui sont susceptibles d'être mises en acte dans le discours de l'interviewé. Ainsi, il n'est pas indifférent de réaliser un entretien avec un cadre d'entreprise dans son bureau ou chez lui, ou dans le bureau de l'interviewer. La situation commande des rôles et des conduites spécifiques. Dans son bureau, l'interviewé s'inscrit davantage dans un rôle professionnel qui facilite la production d'un discours soutenu et maîtrisé sur des thèmes opératoires. A son domicile, la prégnance des lieux favorise un discours centré sur la vie quotidienne (cf. l'enquête de Boltanski qui, en interrogeant les cadres chez eux, attendait d'eux une prise de distance et une évaluation de leur parcours professionnel). Dans le bureau de l'interviewer, l'entretien sera davantage marqué par ce que les lieux traduisent de l'intentionnalité professionnelle de l'interviewer.

Une recherche a été réalisée (Blanchet et Blanchet, 1992) pour éprouver l'effet du facteur environnement sur la construction discursive d'enfants interviewés en milieu scolaire, dans trois espaces scolaires : la classe, le cabinet médical et la cour, l'hypothèse étant que l'environnement spatial et matériel était susceptible d'influencer à la fois le contenu et le style du discours produit.

Le dispositif expérimental comportait trois groupes de cinq enfants. Chaque enfant, désigné au hasard parmi ceux qui se portaient volontaires, était interviewé individuellement le vendredi à 16 heures.

L'entretien était conduit de manière identique dans chacun des lieux.

Chaque enfant répondait aux mêmes consignes du même interviewer, suivies des mêmes relances.

1^{re} consigne : « *J'aimerais que tu me dises ce que c'est pour toi l'école.* »

relance 1 : et puis

relance 2 : oui et puis

relance 3 : quoi encore

relance 4 : qu'est-ce qu'on peut dire encore sur (le thème)

relance 5 : quelles idées tu as encore sur (le thème).

2^e consigne : « *Maintenant, j'aimerais que tu me parles des amis à l'école.* »

mêmes relances

3^e consigne : « *Maintenant, j'aimerais que tu me parles du travail à l'école.* »

mêmes relances

4^e consigne : « *Et maintenant, j'aimerais que tu me parles de ta maîtresse.* »

mêmes relances

Les résultats ont montré que, dans la cour, les enfants étaient plus prolixes, les phrases étaient plus longues, les thèmes se référaient aux activités ludiques, les propositions s'enchaînaient les unes aux autres par de nombreux joncteurs qui soulignaient la logique de leur propos, une idée s'ajoutant à une autre, marquant ainsi un style associatif et narratif.

Dans la classe les enfants étaient très vite démunis de propos, préférant répondre « je ne sais pas » ou ne pas répondre. Leur discours était émaillé de thèmes se référant aux activités scolaires. Le bureau médical, lieu plus intime invitant à la confiance, induisait des discours d'expression de sentiment, caractérisés, entre autres, par un faible taux de verbes d'action.

D'autre part, les places occupées par les partenaires sur la scène de l'entretien agissent en corrélation avec les lieux pour faciliter l'émergence de certains discours. Chacun peut se rendre compte que la symétrie ou l'asymétrie des positions est déterminante dans une conversation comme dans un entretien. L'entretien se déroule-t-il de part et d'autre d'un bureau, en face à face, 3/4 face, côte à côte sur un canapé, etc., chaque position comporte des significations associées qui interfèrent avec le déroulement de l'entretien.

Certes, la multiplicité des environnements, des situations et des combinaisons possibles ne permet pas d'établir une typologie opérationnelle ; pourtant, si l'on considère le premier critère qui permet de distinguer l'entretien de recherche des autres types d'entretiens (thérapeutique, de conseil, etc.), à savoir : qui demande et bénéficie de l'entretien ?, le fait que la demande émane de l'interviewer est nécessairement congruent avec la démarche qui consiste pour ce dernier à se rendre vers l'environnement familial de l'interviewé (alors qu'à l'inverse les consultations supposent le plus souvent le déplacement de l'interviewé vers l'environnement professionnel de l'interviewer). Lorsque cette logique est transgressée, l'entretien traduit l'ambiguïté des demandes : un entretien d'enquête réalisé dans le local professionnel de l'interviewer est marqué par la contrainte imposée à l'interviewé. Cette contrainte déséquilibre la problématique de l'offre et de la demande dans le contrat et rend complexe l'interprétation par l'interviewé des interventions de l'interviewer. Lorsque cette transgression est explicitée, un contrat spécifique peut être mis en place à condition que sa logique puisse s'inscrire dans le savoir partagé des deux partenaires.

La distribution des acteurs

La distribution concerne les caractéristiques physiques et socio-économiques des partenaires. De nombreuses études ont montré l'influence du sexe, de l'âge, de la catégorie socioprofessionnelle, de la référence culturelle, etc., des partenaires dans la situation d'enquête par questionnaire. De même, chacune de ces caractéristiques joue sur la représentation que l'interviewé se fait de son rôle dans l'entretien.

Selon les cas, certaines configurations facilitent plus ou moins la production du discours. Ces configurations reproduisent certaines situations sociales courantes (rapport de séduction, conversation avec un ami, demande d'aide à un conseiller, préservation de soi à l'égard d'un supérieur, interrogatoire face à un évaluateur, etc.).

Si la proximité sociale entre l'interviewer et l'interviewé constitue un élément non négligeable pour faciliter la mise en place du cadre de l'entretien, deux situations problématiques types se présentent selon que le groupe social d'appartenance de l'interviewer est « supérieur » ou « inférieur » à celui de l'interviewé.

• L'enquêteur en milieu populaire

Si la position sociale de l'enquêteur est « supérieure », les rendez-vous sont plus difficiles à obtenir et l'interviewer à plus de mal à faire participer l'interviewé à la production du discours.

Les personnes appartenant à des milieux populaires perçoivent en général l'enquêteur comme représentant d'un groupe social ayant un certain pouvoir sur leur mode de vie. Les refus d'enquête constituent donc des mesures visant à protéger leur personne ou leur entourage social contre ce qui est ressenti comme une intrusion dans la sphère privée. Mais, lorsque l'entretien est accepté, le handicap initial de la communication et les difficultés d'expression de l'interviewé demeurent, surtout lorsque l'interviewer n'établit pas un cadre lui permettant de se soustraire à l'image sociale que lui attribue l'interviewé. C'est ainsi que Mauger (1991), interviewant des jeunes de milieux populaires, décrit le jeu d'intimidation et de fausse assurance qui règle souvent les échanges dans ce type d'entretien : « L'expérience du terrain montre que, hormis les cas (rares) où les enquêtés tentent d'imposer au sociologue la force physique comme critère d'évaluation de la valeur de chacun, aucun des enquêtés n'échappe réellement à l'intimidation. Les plus intimidés, qui sont sans doute aussi les plus démunis, n'ont pas d'autre possibilité que de refuser l'enquête et de rester "entre eux", comme ils le font d'ailleurs ordinairement. Pourtant, si ces représentations *ex ante* de l'enquêteur et de la situation d'enquête et l'intimidation qu'elles inspirent sont, à quelques exceptions près, unanimes, on peut distinguer divers types

d'attitudes chez les enquêtés : de l'assurance à la démission en passant par toutes les formes de l'insécurité et de la timidité. » (p. 134)

Dans les situations évoquées par Mauger, l'interviewer semble garder son quant-à-soi social, alors que l'interviewé est amené à modifier son système de présentation de soi, de telle sorte que cette présentation, notamment stylistique et discursive, soit conforme à celle de l'interviewer.

Labov (1978) évoque ce problème de la distance sociale trop grande entre interviewer et interviewé qui tend à inhiber la production discursive de l'interviewé. Mais il montre que cette inhibition, qui n'est pas due à l'incompétence de l'interviewer, est la conséquence du cadre contractuel de l'entretien qui vient redoubler la distance entre les positions sociales des protagonistes. Devant un interviewer noir (élevé à Harlem et qui connaît très bien le quartier et les garçons qui l'habitent), un enfant noir de Harlem manifeste une forte inhibition à parler. Malgré cette apparente proximité sociale, l'interviewer n'arrive pas à surmonter la distance sociale (adulte-enfant) qui pèse sur une telle situation.

Les chercheurs décident alors de changer le cadre de l'interview. Ils apportent les modifications suivantes :

- L'interviewer apporte une provision de « chips ».
- L'interviewer amène avec lui le meilleur ami de l'enfant interviewé.
- L'interviewer réduit la disproportion des tailles en s'asseyant à même le sol.
- L'interviewer introduit des mots et des sujets tabous, montrant que l'on peut tout dire dans le micro sans risquer de punition.

Le cadre institué par l'interviewer crée un monde référentiel commun suffisant pour que l'enfant s'exprime et développe son discours. Cette nécessité d'instaurer un cadre dont l'interviewer est le seul garant s'impose de même lorsque ce dernier s'adresse à un interviewé appartenant à une couche sociale « supérieure ».

• L'enquêteur dans la grande bourgeoisie
Confronté à des interviewés appartenant à des groupes sociaux « supérieurs », l'interviewer tend à se conformer aux rituels et aux modes de présentation dominant du groupe d'appartenance de l'interviewé.

L'intimidation de l'interviewer peut le conduire parfois à des comportements d'emprunts qui ne facilitent pas la maîtrise de la situation que sa profession et sa méthode exigent. Des stratégies de constitution d'un référentiel commun sont alors nécessaires pour favoriser l'établissement d'un cadre acceptable. Pinçon et Pinçon-Charlot (1991) décrivent certains aspects de cet ajustement, lorsqu'un interviewer se trouve confronté à des interviewés appartenant à la grande bourgeoisie : « La première précaution sera d'adapter son apparence à ce que l'interviewer peut pressentir des critères d'appréciation de la tenue et de la manière d'être que les personnes qu'il va contacter lui paraissent susceptibles de mettre en œuvre. Les premières expériences viendront renforcer cette prudence vestimentaire car il constatera très vite que les groupes sociaux auprès desquels il engage son travail rejettent tout laisser-aller. La cravate par exemple est de rigueur. La décontraction affichée qui s'étale dans les séminaires et autres colloques de sciences sociales, par contraste, fait encore plus prendre conscience que l'on pénètre dans un autre univers dont les codes diffèrent totalement de ceux réglant le quotidien des chercheurs et universitaires. » (p. 127)

Si la tactique du caméléon peut procurer, selon les cas, des atouts supplémentaires, elle n'est pas suffisante. En fait, seule la capacité de l'interviewer à instaurer un cadre contractuel et à s'y tenir permet à l'interviewé de construire un discours pertinent.

1.2 Le cadre contractuel de la communication

Ce cadre contractuel est, dès les premiers contacts, constitué par les représentations et les croyances mutuelles des interlocuteurs sur les enjeux et les objectifs du dialogue (Blanchet, 1991).

Pour instaurer un cadre contractuel initial, l'interviewer est tenu de dire à l'interviewé les motifs et l'objet de sa demande. Il doit répondre à deux questions souvent implicites :

- Pourquoi cette recherche ?
- Pourquoi cet interviewé ?

L'objet de la demande d'interview est défini par le type d'acte attendu et le thème à explorer. L'interviewer pourra ainsi, avant l'entretien, définir la recherche comme suit : « Il s'agit d'une recherche menée dans le cadre de tel organisme et c'est pour telles raisons et par le canal de tel intermédiaire que je prends contact avec vous pour solliciter un entretien enregistré à tel endroit, de telle durée, dans lequel je ne vous poserai pas de questions précises, afin de connaître votre expérience et votre point de vue concernant tel domaine. »

Parmi les paramètres qui entrent en ligne de compte, il y a :

— l'objectif de l'entretien : extraire une information contenue dans le système des représentations de l'interviewé, narration, opinion ou raisonnement ;

— le choix de l'interviewé et en particulier le mode de prise de contact (connaissance commune ou non). Bézille (1985) montre que l'interviewé tend à se faire une représentation de l'interviewer, conforme à celle qu'il a de l'intermédiaire ;

— l'enregistrement ou non de l'entretien à l'aide d'un magnétophone, qui concrétise dans la relation duelle une présence tierce, et qui donne à l'interlocution une dimension d'exception ;

— le thème de l'entretien qui met en jeu l'expertise ou la non-expertise des interlocuteurs. Cette expertise est elle-même liée à deux dimensions : la familiarité du thème et son extensionnalité. Lorsque le thème est familier à l'interviewé, celui-ci tend à se poser comme expert et à diminuer sa dépendance thématique à l'égard de l'interviewer : les représentations et raisonnements qu'il communique à l'interviewer font appel à une pensée déjà élaborée et à une mémorisation active. Le discours pré-construit est alors peu sensible aux mécanismes de l'interlocution.

Par contre, lorsque le thème n'est pas familier à l'interviewé, il parle en novice et tend à augmenter sa dépendance thématique et relationnelle vis-à-vis de l'interviewer ; les représentations et raisonnements qu'il communique sont labiles, parfois contradictoires ou étayés par analogie sur d'autres connaissances implicites. Le discours est instable et contingent, construit pour répondre à des questions inhabituelles.

L'extensionnalité du thème se définit comme la propriété à référer à des objets du monde. Ainsi la consigne « décrivez-moi votre quartier » définit un thème extensionnel alors que la consigne « dites-moi ce que vous ressentez dans l'amitié » définit un thème non extensionnel. Lorsque le thème est extensionnel, le discours répond à une exigence de vérité ; par contre, lorsque le thème est non extensionnel, le discours répond à une exigence de sincérité ;

— le type d'acte demandé : la production d'un discours autonome de l'interviewé sur un thème donné implique une certaine dépendance (thème imposé) à l'égard de l'interviewer que l'un et l'autre semblent dénier (discours autonome), créant ainsi l'illusion partagée d'une parole libre. Mais l'interviewer est le garant du cadre contractuel de l'entretien. L'entretien est réalisé à sa demande et il est censé en connaître les raisons et la technique. L'interviewer doit soutenir cette position car il est le **garant du cadre**. L'entretien est une parenthèse dont seul l'interviewer est habilité à définir et maintenir les « accolades », toute complicité entre l'interviewer et l'interviewé étant dysfonctionnelle par rapport aux objectifs du dispositif. C'est à l'intérieur de ce cadre que l'interviewé garde l'**imitative de son discours**. En effet, dès lors que l'explication de l'interviewer aiguille l'interviewé sur le choix d'un cadre, il n'y a aucune raison de penser qu'en acceptant l'interview, l'interviewé ignore la pièce dans laquelle il joue. L'enquêté, qui accepte apparemment sans raison, ni question, ni espoir de rémunération, le principe de l'interview, se plie au minimum à un impératif psychologique, social, scientifique ou politique. Si, en revanche, il accepte pour le plaisir d'imposer son propre cadre, l'entretien sera le lieu d'une négociation du contrat de communication qui le rendra difficile à manier, voire ingouvernable, par l'interviewer.

Dès les premiers échanges, on observe combien le jeu de l'entretien repose principalement sur cette présence/absence du guidage thématique de l'interviewer selon les types d'intervention utilisés.

1.3 Les modes d'intervention

L'interviewer poursuit son objectif qui est de favoriser la production d'un discours sur un thème donné au moyen de stratégies d'écoute et d'intervention.

Les stratégies d'écoute

L'interviewer traite en temps réel l'information communiquée par l'interviewé. Ce traitement peut concerner trois types de questions :

- Qu'est-ce qu'il me dit des choses dont il parle (dimension référentielle) ?
- Qu'est-ce qu'il me dit de ce qu'il en pense (dimension modale) ?
- Qu'est-ce qu'il me dit de ce qu'il cherche à accomplir comme acte à mon égard (dimension illocutoire) ?

L'activité d'écoute de l'interviewer n'est pas assimilable à un acte d'enregistrement de données, elle est productrice de significations : elle met en œuvre des opérations de sélection, d'inférence, de comparaison par rapport aux objectifs de l'entretien. Elle est donc une activité de diagnostic. C'est elle qui remet en jeu tout le processus d'objectivation et de construction de l'objet amorcé pendant la préparation de l'enquête et qui se poursuit, ici, dans la phase de réalisation.

L'écoute, ainsi dirigée vers des objectifs, se trouve guidée par les hypothèses préalables de l'interviewer, qu'elles soient explicites ou implicites. C'est une activité cognitive qui consiste à acquérir des indices, à produire des hypothèses, à interpréter ces indices, à tester les hypothèses par l'acquisition de nouveaux indices.

Dans l'entretien, l'interviewer construit ainsi une structure significative à partir de laquelle il imagine ses prochaines interventions. Celles-ci traduisent de manière approximative à l'interviewé l'opération d'écoute effectuée par l'interviewer.

C'est ce processus d'interaction et d'influence qui est au cœur de la problématique des effets de biais dans l'entretien. En effet, si l'écoute de l'interviewer, traduite par ses interventions, constitue la clé du sens de la réponse discursive de l'interviewé, on peut penser que l'explicita-

tion des processus à l'œuvre dans cette activité d'écoute permettra d'interpréter correctement le discours de l'interviewé.

Supposons par exemple qu'un interviewer effectue toutes ses interventions **au hasard**, sans avoir fait auparavant le moindre diagnostic sur le discours de l'interviewé. Le discours de l'interviewé sera alors guidé par une structure significative construite par lui-même, mais ignorée par l'interviewer. Un discours dont on ignore le contexte dans lequel il s'inscrit est ininterprétable.

Imaginons, au contraire, qu'un interviewer effectue toutes ses interventions selon une stratégie conforme à son activité de diagnostic (acquisition d'informations, production d'hypothèses sur la base d'un cadre de référence explicite, tests d'hypothèses, etc.). Le discours de l'interviewé sera dès lors guidé par la structure significative élaborée par l'interviewer ; ce discours, orienté pour répondre à des hypothèses construites en relation à un système cohérent d'interrogations, sera interprétable dans ce contexte.

La clé de la méthodologie de l'entretien repose ainsi sur la technique d'écoute, sa préparation et son explicitation après coup. Mais cette écoute est d'autant plus performante qu'elle est instruite par des objectifs précis et un cadre de référence théorique explicite. Par exemple, on peut concevoir de multiples façons de conduire un entretien sur le thème **des mères porteuses et des représentations que lui associe un groupe social donné** ; tout dépend de ce qu'on cherche, des raisons pour lesquelles on réalise une telle campagne d'enquêtes, des hypothèses préalables que l'on a sur les répercussions de telles pratiques dans le système des représentations des gens.

Si l'on suppose que cette pratique suscite des représentations désorganisant un système cohérent de représentations de la famille, de la sexualité, etc., il est alors nécessaire de chercher les informations pertinentes par rapport à cette hypothèse : histoire, position, conception et roman familiaux ; puis, au détour du discours, de pointer les éléments qui confirment ou infirment l'hypothèse, d'en apprécier, par des apports d'informations complémentaires, la solidité, et de construire ainsi une structure de signification soumise aux objectifs de la recherche. D'autres

hypothèses peuvent être testées, chacune doit être pensée et explicitée pour l'interviewer avant qu'il ne décide d'intervenir sous la forme appropriée à son objectif.

La décision d'intervenir ne peut cependant être prise qu'en fonction d'une connaissance préalable des différents types d'interventions et de leurs effets respectifs sur le discours de l'interviewé.

Les stratégies d'intervention

Pour favoriser la production d'un discours linéaire et structuré, l'interviewer dispose de trois techniques :

- la contradiction, qui est une intervention s'opposant au point de vue développé précédemment par l'interviewé ;
- la consigne ou question externe, qui est une intervention directrice introduisant un thème nouveau ;
- la relance, sorte de paraphrase plus ou moins déductive et plus ou moins fidèle, qui est une intervention subordonnée, s'inscrivant dans la thématique développée par l'interviewé.

• La contradiction

La contradiction apportée par l'interviewer est un mode d'intervention qui contraint l'interviewé à soutenir l'argumentation de son discours. Mais ce type d'intervention implique une modification du cadre de l'enquête dans la mesure où l'enquêteur donne des informations à l'enquêté sur ses opinions et positions. Ce type d'intervention induit une tendance de l'interviewé à extrémiser ses opinions. D'autre part, en apportant la contradiction, l'interviewer quitte son statut de neutralité, à moins qu'il ne prenne un rôle explicite de porte-parole du parti opposé.

L'usage de la contre-argumentation mis à la mode récemment dans l'entretien journalistique, en particulier avec des hommes politiques, s'ajuste assez bien aux situations dans lesquelles l'interviewé produit un plaidoyer public argumenté. Mais cette intervention n'est compatible qu'avec un cadre de communication dans lequel l'interviewer est supposé relayer la parole du public ou d'un acteur, et non pas énoncer ses propres conceptions. En effet, dans le cadre d'un entretien de

recherche, la contre-argumentation directe de l'interviewer serait interprétée comme l'expression de sa propre opinion et conduirait à une transgression du cadre propre au genre, qui veut que la seule information extraite soit celle de l'interviewé.

La question externe, quant à elle, respecte ce cadre contractuel, mais s'accorde mal avec l'objectif discursif de l'entretien. C'est un mode direct d'intervention qui définit un champ thématique nouveau. Dans l'entretien de recherche, les consignes sont pratiquement les seules questions externes utilisées.

• Les consignes

Une consigne est une intervention visant à définir le thème du discours de l'interviewé. Tout entretien de recherche débute par une consigne inaugurale ; celle-ci doit être claire, non contradictoire avec le contrat initial et plus précise que ce dernier quant à l'objet de la demande. La consigne donne à l'interviewé le contexte thématique et logique de l'entretien. Le champ des réponses attendues doit être suffisamment large pour que tous les interviewés d'un même échantillon puissent y inscrire leur propre discours.

Les consignes sont formulées comme des demandes de réponse discursive concernant soit les représentations de l'interviewé, soit ses expériences. Dans le premier cas la consigne induit un discours d'opinion : « J'aimerais que vous me parliez de, ce que ça représente pour vous. »

Dans le second cas, la consigne induit un discours de narration : « J'aimerais que vous me parliez de, comment ça se passe. »

Le rôle des consignes est essentiel dans l'entretien. Ces instructions ajoutent des éléments d'information au cadre contractuel dont le respect est un enjeu pour que soit assurée la pertinence du discours.

Chaque consigne introduit une séquence thématique nouvelle. La multiplication des consignes traduit à l'interviewé la part de structuration que l'interviewer entend donner au discours produit. Rappelons que plus le discours est structuré par l'interviewer, moins le discours de l'interviewé est prolix, associatif et articulé selon une cohérence interne. Par contre, la relance constitue l'intervention type de l'entretien de

recherche parce qu'elle tend à favoriser une rétroaction de l'interviewé sur son propre discours, qui l'amène à expliciter davantage sa pensée et à développer le fragment de discours mis en question (contesté) indirectement par l'intervention.

• Les relances

Les relances prennent pour objet le dire antérieur de l'interviewé. Elles ne commandent pas le discours de l'interviewé comme les questions directes (qui sont des **actes initiatifs**), elles ne s'opposent pas aux arguments énoncés, mais elles se coulent dans ce discours qui prend une fonction d'acte directeur dans le dialogue. Les relances ne définissent pas les thèmes à évoquer, elles s'inscrivent dans le déroulement des énoncés de l'interviewé comme des fragments de contenus subordonnés à ce dernier. Ce sont des **actes réactifs**.

On peut distinguer théoriquement six types de relances, chacune ayant des effets spécifiques sur les discours produits. On peut les regrouper selon deux critères : l'acte de langage accompli par l'interviewer et l'instance discursive visée.

L'acte de langage accompli par l'interviewer peut être :

- une réitération : le locuteur reprend, en le répétant, un point de vue énoncé par l'interlocuteur ;
- une déclaration : le locuteur fait connaître à l'interlocuteur son point de vue. Dans l'entretien, il s'agit bien sûr d'un point de vue portant sur le discours de l'interviewé. (En effet, l'énoncé du point de vue de l'interviewer sur le thème même de sa recherche serait contradictoire au contrat initial.)
- une interrogation : l'interviewer pose une question à l'interviewé.

L'instance discursive visée peut être :

- le registre référentiel, défini comme celui de l'identification et la définition de l'objet dont on parle ;
- le registre modal, défini comme celui de la croyance ou du désir de l'interviewé à l'égard de la référence.

Ainsi dans la phrase : « Je pense que les mères porteuses sont inconscientes », « je pense » est le modal, alors que « les mères porteuses sont inconscientes » est le référentiel.

Ces six types de relance par l'interviewer peuvent être représentés selon le schéma suivant :

Les types de relance de l'interviewer

Registre	Type d'acte		
	Réitération	Déclaration	Interrogation
Référentiel	Echo	Complémentation	Interro. Référ.
Modal	Reflet	Interprétation	Interro. mod.

Soit, pour illustrer ces interventions, un exemple extrait d'un entretien :

Des étudiantes ont été interviewées sur la pratique des mères porteuses et les représentations qu'elles en avaient. L'une d'elle énonce les propositions suivantes :

« Les mères porteuses sont courageuses...mais je pense qu'elles sont inconscientes. »

Le discours est composite ; il énonce littéralement deux propositions qui s'inscrivent, la première dans le registre référentiel, la seconde dans le registre modal.

Voici, à titre illustratif, six propositions d'interventions :

— Écho : l'intervention répète ou reformule un ou plusieurs énoncés **référentiels** du discours de l'interviewé : « elles sont courageuses » ou « elles sont inconscientes », ou « elles sont courageuses et inconscientes ».

— Reflet : l'intervention répète ou reformule avec un préfixe **modal** un ou plusieurs énoncés du discours de l'interviewé : « vous pensez qu'elles sont courageuses » ou « vous pensez qu'elles sont inconscientes », ou « vous pensez qu'elles sont courageuses et inconscientes ».

— Complémentation : l'intervention vient ajouter un élément d'identification de la **référence** à l'énoncé précédent de l'interviewé. Ce sont

soit des déductions partielles : « elles (les mères porteuses) se créent des problèmes » ; soit des anticipations incertaines (complémentations incluses) : « et aussi dévouées » ; soit des inférences logiques ou pragmatiques : « elles ne sont pas conscientes ».

— Interprétation : elle vise à suggérer une **attitude** non explicitée par l'interviewé : « vous craignez des conséquences néfastes ».

— Interrogation référentielle : c'est une demande d'identification supplémentaire de la **référence** : « dans quel cas ? ».

— Interrogation modale : c'est une demande d'identification de l'**attitude** propositionnelle de l'interviewé : « qu'est-ce que vous en pensez ? ».

Les relances de l'interviewer ont cette particularité d'être des commentaires : elles prennent comme support le discours de l'interviewé. Par ses relances, l'interviewer paraît ne rien dire qui n'ait été déjà dit : il souligne, synthétise, reformule, demande une précision, et semble laisser à l'interviewé la part essentielle de la construction discursive.

Pourtant chaque relance est différente et, à chacun de ses tours de parole, l'interviewer dispose d'un éventail assez large de choix parmi plusieurs solutions possibles. De ce fait, il est difficile de soutenir qu'une relance n'aurait qu'un simple rôle de ponctuation ou de confirmation, qu'elle serait en quelque sorte « non directive ». Chaque type de relance acquiert en effet pour l'interviewé une valeur informative à laquelle son discours répondra nécessairement. Les relances guident le discours, l'influencent dans son contenu et sont également susceptibles d'entraîner des modifications de l'opinion des interviewés dans certaines conditions expérimentales (Blanchet, Bromberg et Urdapilleta, 1991).

2. L'INTERACTION DES DISCOURS ET DES INTERVENTIONS

Le discours énoncé par l'interviewé est construit en interaction permanente avec l'interviewer qui en sollicite la production linéaire à l'aide de ses relances.

Chaque interviewer a une tendance personnelle, liée notamment à sa formation, à utiliser plutôt un type d'intervention qu'un autre, et ceci souvent à son insu. Mais chaque type d'intervention est également sollicité par certains modes discursifs qui en retour sont catalysés par l'interaction. Toutefois, dans ce domaine comme dans tout autre domaine interactif, les exceptions sont souvent la règle, et les tendances que l'on peut observer n'ont qu'une valeur indicative. C'est cet entrelacs des interventions et du discours que nous décrivons ci-après.

2.1 Les types de discours

Les discours produits par entretien sont essentiellement composés d'énoncés **assertifs**, c'est-à-dire dont le but vise à faire connaître à l'auditeur un état de chose ou une conception tenue pour être vraie.

Parmi ces « assertifs », on peut distinguer trois catégories d'énoncés :

- les narratifs, dont le but est de rendre compte d'événements passés ;
- les informatifs, dont le but est de faire part d'une croyance ou d'un désir (une opinion, une suggestion, etc.) ;
- les argumentatifs, dont le but est d'organiser le discours dans une logique donnée.

Chacune de ces catégories discursives est repérable sémantiquement et grammaticalement par des **marqueurs langagiers** (par exemple : temps verbal passé pour les narratifs, modalisateurs verbaux ellipsés ou non pour les informatifs, joncteurs interphrastiques de causalité, consécutivité, conditionnalité pour les argumentatifs).

Ces modes de discours sont, en premier lieu, sous la dépendance du thème de l'enquête et du type de relation que l'interviewé entretient avec ce thème (ce que l'on a précédemment défini comme extensionnalité et familiarité du thème). Si l'on distingue, par exemple, les thèmes concrets (extensionnels) et les thèmes abstraits (non extensionnels), il apparaît que le discours sur un thème concret (« la voiture ») sera plus aisément narratif si l'interviewé en a une expérience directe (thème familier) et que le discours sur un thème abstrait (« la liberté ») sera d'emblée informatif et ceci d'autant plus que l'interviewé aura préalablement

réfléchi au sujet (thème familial). Mais il est plus fréquent que le discours associe des énoncés appartenant à ces différentes catégories.

D'autre part, les types d'intervention définis précédemment agissent différemment sur ces types de discours.

2.2 Les effets des relances sur les types de discours

On constate ainsi que les interventions réitératives, déclaratives et interrogatives de l'interviewer s'adaptent mieux à certains types de discours, en même temps qu'elles tendent à les constituer. Par exemple, les complémentations stimulent un discours narratif, alors que les réitérations s'inscrivent plus aisément dans un discours informatif ou discours d'opinion ; les interrogations étant susceptibles de provoquer ou de soutenir ponctuellement l'un ou l'autre des modes discursifs.

L'effet offensif des réitérations

Ces interventions, qui consistent à répéter un contenu déjà exprimé par l'interviewé, manifestent à la fois une confirmation d'écoute et une demande d'explicitation. L'intervention relance vigoureusement le discours informatif (discours d'opinion) alors que, s'appliquant à une narration ou à une description (récit d'expérience), elle peut constituer une ponctuation superflue, parfois même « tombant à plat ».

- Réitération écho (« elles sont courageuses »)

Répéter à quelqu'un quelque chose qu'il vient d'énoncer manifeste à cet interlocuteur qu'on a bien entendu et compris, mais également que, à son insu, on opère une sélection dans l'ensemble de son discours, dont on souligne ainsi l'importance en soi ou pour soi. L'écho est une technique repérable, et son usage systématique agace l'interlocuteur ou, s'il y consent, soumet son discours à l'emprise de l'interviewer. Contrairement aux apparences, cette intervention est **offensive** vis-à-vis de l'interviewé, dont elle emprunte et retourne à souhait les énoncés. Son usage abusif dans l'entretien conduit à une interlocution profondément artificielle, comparée aux coutumes langagières les plus répandues dans

notre société (à cet égard, la complémentation semble « plus naturelle »). Son effet est insistant et problématisant, alors que la complémentation a un effet plutôt banalisant. L'écho provoque des résistances ou des soumissions :

- on résiste à la captation par l'autre d'éléments de son propre discours. Celui-ci constitue un tout et représente l'unité d'une personne, sa complétude ;

- on cède à l'autre une certaine responsabilité de son acte d'énonciation, lorsque l'on suppose que cet autre détient ou peut faire advenir une part de vérité sur soi-même.

- Réitération reflet (« Vous pensez qu'elles sont courageuses. »)

Les réitérations modales ne mettent pas en cause la valeur de vérité en soi de la proposition réitérée, mais, insistant sur son **origine** énonciative, relativisent le contenu énoncé et substituent à la problématique de la véridiction celle de la sincérité du locuteur.

Le reflet : « vous dites que... » de même que « vous pensez que... » ou « vous avez l'impression que... » construisent des contextes linguistiques qui soulignent une distance entre ce qui est dit et ce qui est pensé. « Est-ce vrai ? » ou « est-ce sincère ? » semble demander l'interviewer.

Dans l'entretien de recherche, l'usage systématique du reflet semble mettre en cause indirectement l'assurance de l'interviewé dans la croyance dans ce qu'il énonce. Le reflet entraîne alors un type de discours sur-modalisé ; il tend, selon le rapport de compétence que l'interviewer et l'interviewé entretiennent à l'égard du thème, à faire produire un effet de nuance ou d'assurance : discours hésitant et incertain concernant l'objet thématique exploré de l'interviewé novice, ou énonciation assurée des convictions et des croyances de l'interviewé expert.

L'effet contrasté des déclarations

Les interventions en forme de déclaration sont une tentative d'aider l'interviewé à produire un discours plus complet et plus cohérent. Les complémentations visent l'exhaustivité, alors que les interprétations s'appliquent à souligner l'existence de chaînes causales impliquant l'opinion ou les sentiments de l'interviewé.

- La complémentation (« Les mères porteuses se créent des problèmes. »)

En faisant une complémentation (synthèse partielle, anticipation incertaine, inférence sur le contenu), l'interviewer ne donne pas son point de vue personnel (tout en le laissant supposer), n'opère aucune interprétation (tout en indiquant qu'il écoute ce qu'on lui dit).

Pour ce faire, il opère, selon les cas, de trois manières :

— il propose une sorte de reformulation conclusive et généralisante qui montre qu'il a compris et qui confirme parfaitement à l'interviewé l'intérêt de ce qu'il dit ;

— ou bien il avance une déduction incertaine et hâtive, — il fait « l'âne pour avoir du son » — afin que l'interviewé apporte un développement supplémentaire pour combler la lacune apparente (dans l'expression et dans la compréhension),

— ou bien encore il fait une inférence logique ou pragmatique, qui révèle une écoute sensible au raisonnement dans l'exposé des pensées et des faits.

- L'interprétation (« Vous craignez des conséquences néfastes. »)

L'interprétation est une intervention focalisée sur la cause du dire de l'interviewé, c'est-à-dire sur son sens tel qu'il est constitué par l'intention du sujet parlant. Une telle recherche d'intentionnalité est presque toujours perçue par l'interviewé comme une prise de pouvoir sur son discours ; en effet, tout locuteur se veut détenteur du sens de ce qu'il dit et ne cède apparemment cette prérogative à l'interlocuteur que dans des situations particulières (affiliation, transfert, soumission, etc.). L'interprétation dans l'entretien de recherche est plus proche d'une reformulation des sentiments de l'interviewé (attitude compréhensive selon Porter, 1950) que d'une interprétation au sens « psychanalytique » du terme (Nathan, 1987).

Mais, comme dans le cadre thérapeutique, l'interprétation dans l'entretien de recherche entraîne des effets de consentement ou de résistance, selon qu'elle est supposée révéler des intentions confirmatives ou infirmatives. Les interprétations confirmatives sont en général validées par l'interviewé ; elles tendent à orienter le discours vers le

registre modal et l'expression de pensées intimes et privées¹. Les interprétations infirmatives contraignent parfois l'interviewé à rétablir une certaine cohérence et orientent le discours vers la construction d'une version remaniée de la chaîne des causes. Ce discours démonstratif s'accompagne souvent d'un processus de dégageant du sujet et de généralisation. Il est fréquent, par exemple, qu'à cette occasion l'interviewé adopte un jargon de spécialiste (psychologique, sociologique, etc.)².

L'effet perturbateur des interrogations

Le rôle des questions, tel qu'il apparaît dans l'entretien par questionnaire précis et standardisé (superficialité et émiettement des réponses), est pratiquement totalement effacé dans un contexte interlocutoire où la mécanique discursive est dominante. Les questions, distribuées à doses « homéopathiques », ont pour fonction d'appeler directement un registre discursif donné à propos d'objets intégrés à la thématique traitée par l'interviewé.

Par contre, une dose massive d'interrogations perturbe le déroulement de l'entretien de recherche.

Le cas se présente parfois lors d'entretiens effectués par des interviewers inexpérimentés. On constate alors qu'une proportion élevée d'interventions interrogatives (traduisant un certain malaise de l'interviewer) a pour fonction de rompre la linéarité du discours de l'interviewé ; l'interviewé attend alors de l'interviewer qu'il l'interroge et lui délègue de fait une part importante de la responsabilité de l'énonciation. Il tend à se maintenir dans une position passive. Un entretien fondé sur une conduite trop interrogative est assimilable à un interrogatoire. Ce n'est ni un questionnaire, dans le sens où aucune question préalablement préparée ne vient justifier et définir le contenu et la forme des interventions de l'interviewer, ni un entretien de recherche, puisque le but atteint n'est pas conforme à l'objectif visé en principe par ce dispositif : favoriser la constitution d'un discours linéaire et structuré.

1. W. Labov et D. Fanshel parlent de « *family style* ».

2. W. Labov et D. Fanshel (*op. cit.*) appellent ce type de discours « *interview style* ».

En résumé, parmi les trois types d'intervention dont l'interviewer dispose (contradiction, consigne, relance), la première est en principe à écarter. L'usage de la consigne en cours d'entretien entraîne des ruptures de la linéarité des discours de l'interviewé, une dépendance thématique de ce discours aux sollicitations de l'interviewer, et a pour conséquence une baisse de la prolixité discursive de l'interviewé. Les relances, par contre, constituent les interventions les plus efficaces pour soutenir la production discursive de l'interviewé ; toutefois ce ne sont pas des interventions neutres, elles influencent le discours en traduisant une certaine intention de l'interviewer.

Ainsi, un programme d'enquête cohérent, élaboré à partir d'objectifs précis, se devrait de prévoir et définir le maximum de paramètres d'environnement, de contrat et d'intervention.

L'hypothèse de la cohérence suppose que plus les paramètres discursifs, contractuels et environnementaux de la situation sont cohérents, plus l'interviewé peut inférer rapidement et clairement l'intention de l'interviewer. Si tel est le cas, l'interviewer peut d'autant mieux guider indirectement le discours de l'interviewé sur les points répondant au questionnement de sa recherche¹. On peut en déduire certains principes de planification.

L'interviewer doit savoir que les interventions qui lui viennent à l'esprit ne sont pas toutes bonnes à dire et qu'il doit sélectionner, parmi elles, les plus pertinentes par rapport au contrat ; mais il doit savoir également qu'il peut modifier comme il le veut les paramètres du contrat en adoptant une stratégie d'intervention particulière.

Le pilotage d'un entretien s'effectue donc à la fois au coup par coup, car l'écoute est diagnostique et entraîne un travail d'interprétation et de problématisation en temps réel, et par anticipation, car le fonctionnement interlocutoire de l'entretien s'effectue dans un système interlocutoire à réponses différées.

1. L'existence de contextes délivrant des signes contradictoires rend la situation ambiguë et le plus souvent l'interprétation des interventions de l'interviewer indéterminable. Cette indéterminabilité entraîne selon les cas deux effets principaux dans la réponse de l'interviewé : la production d'un discours lui-même ambigu, forgé pour répondre à plusieurs interprétations possibles de l'intervention (discours non informatif) ou la production d'un discours autoréférent qui ne s'inscrit plus dans la problématique de recherche de l'interviewer (discours non pertinent).

L'ANALYSE DES DISCOURS

L'entretien ne constitue pas une fin en soi. Il faut, avant de parvenir aux résultats de la recherche, effectuer une opération essentielle, qui est l'analyse des discours¹. Elle consiste à sélectionner et extraire les données susceptibles de permettre la confrontation des hypothèses aux faits.

Cette analyse s'effectue sur le **corpus**, c'est-à-dire l'ensemble des discours produits par les interviewers et les interviewés, retranscrits de manière littérale². L'analyse des discours concerne donc des textes écrits et non pas les enregistrements eux-mêmes. Non qu'il soit impossible de travailler sur simple enregistrement, ni inutile de s'y référer parfois, mais l'analyse à l'écoute ne permet pas la communicabilité des procédures effectives de production des résultats.

L'objectif de l'analyse du contenu ainsi réalisée est en effet double : stabiliser le mode d'extraction du sens et produire des résultats répondant aux objectifs de la recherche.

On distingue l'analyse du discours et l'analyse de contenu qui en est un sous-ensemble. L'analyse du discours concerne l'analyse de tous les composants langagiers et recouvre essentiellement deux types d'approches : d'une part les analyses linguistiques qui étudient et comparent les structures formelles du langage, comme celles employées par Labov (1978) ; et d'autre part les analyses de contenu qui étudient et

1. On appelle discours la production d'un locuteur dans toute situation d'interlocution.

2. La retranscription littérale utilise les signes conventionnels de la ponctuation pour traduire la parole orale en texte écrit.

comparent les sens des discours pour mettre à jour les systèmes de représentations véhiculés par ces discours. Les analyses de contenu sont préférentiellement utilisées en sociologie et en psychologie sociale.

1. LA PRODUCTION DU SENS

Qu'est-ce que le sens d'un discours ? C'est une production et non pas une donnée. C'est une lecture orientée. Les entretiens livrent un matériau apparemment spontané — en fait, on l'a vu, largement préfabriqué et coconstruit par l'interaction qui le traverse. Le traitement qui lui est appliqué ensuite (l'analyse) contribue à son tour à sculpter le message et le sens qui va en être dégagé. Après avoir fait parler l'interviewé, l'enquêteur fait parler le texte par l'analyse des discours.

Pour illustrer ce point, on comparera les deux traitements que sont le résumé d'un texte et l'analyse de son contenu. Le résumé est neutre ; il se veut une photographie simplifiée du texte ; il se veut non sélectif et procède par réduction du texte en ne conservant que les propositions principales ou causales ; il procède d'une lecture endogène avec pour principe une fidélité maximale aux énoncés ; il épouse autant que faire se peut la logique du texte et sa cohérence interne ; il sauvegarde la complexité des thèmes : il a une fonction de stockage.

L'analyse de contenu implique des hypothèses ; elle est hypersélective ; c'est une lecture exogène informée par les objectifs de l'analyste ; elle ignore la cohérence explicite du texte et procède par décomposition d'unités élémentaires reproductibles ; elle vise la simplification des contenus : elle a pour fonction de produire un effet d'intelligibilité et comporte une part d'interprétation.

— Soit le texte suivant¹ :

Interviewer : « Alors je sais que vous avez hérité dernièrement, pouvez-vous me dire comment ça s'est passé ? »

Interviewé : « Ça s'est passé d'abord en deux temps, à savoir que mes parents possédaient un terrain et une maison. Alors donc à la mort de

1. Il s'agit de la première séquence d'un entretien issu de l'enquête sur l'héritage (Gotman, 1988).

mon père, ma mère a d'abord vendu le terrain, parce que ça l'intéressait pas de le garder. Il fallait l'exploiter, il fallait payer les lots, tout ce qu'il comportait, tout ce qui était dessus, c'était un terrain avec tous les branchements... Donc elle a décidé de le vendre. On l'a donc mis en vente à la mort de mon père. On était deux, ça a pas posé de problème majeur hein... Bon, après ça, après la vente du terrain, ma mère restait donc dans sa maison, et puis il s'est avéré que là aussi il aurait fallu des réparations, elle pouvait dire pas la... Ce qu'on lui a proposé nous, c'est de la vendre ou de la louer et puis de racheter autre chose, de se remettre quelque part après. Ça l'a pas intéressée, donc elle a vendu la maison... Après... Donc on a hérité à la fois d'un terrain et d'une maison à peu près à deux ans d'intervalle... Alors qu'est-ce que vous voudriez savoir... Autre chose ? »

Le résumé

Voici une proposition de résumé :

Les parents possédaient un terrain et une maison. Après la mort du père, la mère décide de vendre le terrain équipé plutôt que de le garder et de payer les charges. Ce qui ne pose pas de problème majeur avec les deux enfants. Puis, la maison exigeant des réparations, elle décide de la vendre sans en racheter une autre, comme le lui ont proposé ses enfants. Ceux-ci héritent, à deux ans d'intervalle, d'un terrain et d'une maison.

L'analyse de contenu

Si l'on applique à ce même texte différentes analyses thématiques, on obtient différents résultats. On prendra pour exemple deux lectures thématiques contrastées.

- Première lecture : l'analyse est orientée par une problématique concernant le **mode de vie des veuves et le devenir du patrimoine** après le décès du premier conjoint :

- Au décès de son mari, la veuve décide de vendre le terrain équipé, plutôt que de le garder et d'avoir à le gérer.

— Devant le problème des réparations exigées par la maison, elle préfère vendre purement et simplement — plutôt que de racheter une autre maison — et devenir locataire.

— Elle se libère de son patrimoine au profit de ses enfants.

Conclusion-hypothèse ? Le patrimoine serait une charge pour la veuve.

• Deuxième lecture : l'analyse est orientée par une problématique concernant les **interactions familiales** et l'héritage comme analyseur des relations familiales.

— Une fois le père décédé, une série de décisions sont à prendre concernant le terrain et la maison ; toutes deux seront prises par la mère.

— La première (vente du terrain) est prise sans problème majeur pour les deux enfants ; la deuxième (vente de la maison sans rachat d'une autre maison) est prise sans tenir compte de l'avis des enfants.

— La mère transmet le patrimoine aux enfants.

Conclusion-hypothèse ? La mère, après le décès du mari, paraît endosser l'autorité d'un chef de famille.

Chaque lecture, chaque analyse, extrait donc du même texte un sens différent selon les hypothèses engagées. Le choix du type d'analyse de contenu, comme le choix du type de collecte, est subordonné aux objectifs de la recherche et à sa formulation théorique. Il s'effectue donc dans la phase de préparation de l'enquête, en liaison avec la formulation des hypothèses. L'analyse de contenu n'est pas neutre. En tant qu'opération de production des résultats, elle représente l'ultime étape de la construction de l'objet. Les différentes analyses de contenu seront donc envisagées sous l'angle de leurs présupposés théoriques et dans leur cadre d'utilisation spécifique.

2. DIFFÉRENTES ANALYSES DE CONTENU

Selon le degré de formalisation, c'est-à-dire le principe de découpage retenu, on distingue plusieurs types d'analyses de contenu. L'analyse la plus proche du résumé présenté précédemment est l'analyse entretien par entretien. L'unité de découpage est ici le fragment de discours portant une signification. Il s'agit de rendre compte pour chaque entre-

tien de la logique du monde référentiel décrit par rapport aux hypothèses. Le mode de découpage est variable d'un entretien à l'autre.

Vient ensuite l'analyse thématique, qui consiste à découper transversalement tout le corpus. L'unité de découpage est le thème qui représente un fragment de discours. Chaque thème est défini par une grille d'analyse élaborée empiriquement. Le mode de découpage est stable d'un entretien à l'autre.

On présentera ensuite deux types d'analyses formalisées par des théories de la signification, et qui, pour cette raison, font davantage obstacle à la projection et à l'induction non contrôlées de l'analyste. Alors que les analyses par entretien et les analyses thématiques procèdent au découpage des énoncés de façon endogène, directement à partir des hypothèses de l'étude, les analyses formalisées procèdent au découpage à partir de règles définies par une théorie de la production du sens et donc reliée de façon indirecte aux hypothèses de l'étude. Ces techniques s'attaquent à la structure du texte. Elles reconstruisent le sens à partir de la logique structurelle du discours qui échappe pour partie au locuteur et à l'analyste. Elles explorent le sens des phrases à partir de la manière dont celles-ci sont construites et permettent ainsi de trouver les points d'appui cachés, et donc plus fiables, pour établir le sens du texte. Ces unités seront soit des propositions soit des énoncés restreints, unités plus petites et plus élémentaires que dans les analyses par entretien et thématique. Parce qu'elles sont des procédures standardisées et systématiques, mais surtout parce qu'elles retardent la phase d'interprétation proprement dite, ces techniques renforcent le processus d'objectivation.

De manière générale, une analyse de contenu doit pouvoir rendre compte de la quasi-totalité du corpus (principe d'extension), être fidèle (ce qui est vérifiable par le multi-codage) et auto-suffisante (sans retour nécessaire au corpus).

On exposera successivement l'analyse par entretien, l'analyse thématique, l'Analyse Propositionnelle du Discours (APD) et l'Analyse des Relations par Opposition (ARO). Ces deux dernières techniques d'analyse de contenu qui mobilisent, l'une, une théorie psychologique

de l'usage de la langue, l'autre, une théorie sociologique structuraliste, ont été choisies parce qu'elles illustrent la dualité des approches socio-psychologiques, et explicitent avec netteté les présupposés implicites qui soutiennent fréquemment la lecture spontanée des textes.

2.1 L'analyse par entretien

L'analyse par entretien repose sur l'hypothèse que chaque singularité est porteuse du processus soit psychologique, soit sociologique que l'on veut analyser. L'analyse par entretien se justifie donc lorsqu'on étudie des processus, des modes d'organisation individuels en tant qu'ils sont révélateurs :

- d'une pathologie spécifique (étude de cas clinique) ;
- d'un mode de réalisation d'une tâche professionnelle (ergonomie cognitive) ;
- d'une théorie du mode de production de l'existence (récit de vie).

L'analyse par entretien permet de déceler le mode d'engendrement singulier des processus, qu'il soit clinique, cognitif ou biographique.

L'Enfant de ça (Donnet et Green, 1973). Les auteurs développent ce type d'analyse sur un seul entretien (monographie) effectué dans le cadre de la consultation psychanalytique d'un service de psychiatrie. Les auteurs ont pratiqué sur le même texte plusieurs types d'analyse dont une analyse dite « au mot-à-mot » dont on donnera ici un exemple. Au début de l'entretien, le patient énonce ceci :

« Il y a eu un problème familial, c'est que... je ne suis pas du même père, euh... on était, eh ben, c'est, vous savez, c'est compliqué, voilà, ma mère a couché avec son gendre et c'est moi l'enfant de ça. »

Les auteurs analysent ainsi ce fragment de discours :

« L'opposition du "il y a eu" et du "je ne suis" est bien significative : le récit démarre à la troisième personne, pour mettre l'accent sur le caractère "objectif" d'un problème ; problème d'abord familial, c'est-à-dire qui s'est passé avant lui et en dehors de lui ; problème donc qui ne le concernait que secondairement ; cela a été leur problème et n'est devenu

le mien qu'ensuite. Mais ce récit achoppe et le "je" est ambigu : il signifie que "je" est "leur" problème, mais ce "je" paraît bien vouloir, subjectivement, être ce problème. »

La grille de lecture des auteurs est psychanalytique ; elle est difficilement totalement explicitable ; mais la rigueur de ce type d'analyse repose sur la cohérence de la thèse soutenue et sur les multiples versions possibles que donnent les auteurs de l'analyse de cet entretien.

Le patrimoine et sa lignée : transmissions et mobilité sociale sur cinq générations (Bertaux et Bertaux-Wiame, 1988).

L'analyse par entretien se prête également aux histoires de familles recueillies dans une approche dynamique des phénomènes de stratification et de mobilité sociale. L'hypothèse étant que, dans les sociétés de classes, par opposition aux sociétés de castes ou d'ordres, la reproduction sociale n'a rien de mécanique. Dans ces sociétés, les parents ne transmettent que des éléments (économiques, culturels, de localisation socio-spatiale, etc.) à partir desquels le *status* social des enfants se construit. La mise en évidence des processus internes de formation des trajectoires, telle qu'elle peut résulter des corpus d'histoires de familles, se fait ainsi à partir du repérage d'un opérateur central. Il s'agit de l'identification des moments-clés et des situations de passage qui impliquent des mobilisations renforcées des acteurs (les tournants de l'histoire singulière, les bifurcations de la trajectoire, les changements d'orientation). Ces moments-clés sont eux-mêmes spécifiés à partir d'indicateurs concrets : décisions et micro-décisions, acteurs impliqués directement dans la séquence biographique, interactions entre les différents acteurs individuels et institutionnels, alternatives évoquées, interprétation du champ des possibles, contextuation, etc. À partir de ces séquences clés, il s'agit de repérer les contextes qui ont pu contribuer à la prise de décision et au changement d'orientation.

2.2 L'analyse thématique

Alors que le découpage de l'analyse par entretien parcourt les thèmes de l'entretien pour en rebâtir l'architecture singulière, l'analyse théma-

tique défait en quelque sorte la singularité du discours et découpe transversalement ce qui, d'un entretien à l'autre, se réfère au même thème. Elle ignore ainsi la cohérence *singulière* de l'entretien, et cherche une cohérence *thématique* inter-entretiens. La manipulation thématique consiste ainsi à jeter l'ensemble des éléments signifiants dans une sorte de sac à thèmes qui détruit définitivement l'architecture cognitive et affective des personnes singulières (Bardin, 1991, p. 93). L'analyse thématique est donc cohérente avec la mise en œuvre de modèles explicatifs de pratiques ou de représentations, et non pas de l'action.

Toutefois la différence avec l'analyse par entretien peut n'être qu'une différence de degré. À bien des égards, les « dimensions » utilisées dans l'analyse par entretien peuvent être considérées comme des thèmes, l'analyse consistant à passer en revue les « thèmes » abordés par chaque sujet séparément pour en faire la synthèse. On parlera alors d'une analyse thématique « verticale », par opposition à l'analyse thématique « horizontale » qui relève les différentes formes sous lesquelles le même thème apparaît d'un sujet à l'autre (Ghiglione et Matalon, 1978).

Production des résultats

Pour établir les thèmes et construire la grille d'analyse, il est nécessaire de procéder à la lecture des entretiens, un à un. Il s'agit bien ici d'une lecture, et non d'une analyse de contenu au sens où on l'a défini ; cette lecture a pour but la prise de connaissance du corpus.

L'identification des thèmes et la construction de la grille d'analyse s'effectuent à partir des hypothèses descriptives de la recherche, éventuellement reformulées après lecture des entretiens. Elles procèdent d'une itération entre hypothèses et corpus. Toutefois, dans le cas de l'enquête exploratoire, l'identification des thèmes se fait presque exclusivement à partir de la lecture du corpus. L'unité thématique n'est donc pas définie *a priori*, comme l'unité linguistique. C'est un noyau de sens repérable en fonction de la problématique et des hypothèses de la recherche. Mais, une fois sélectionnés pour l'analyse d'un corpus, les thèmes constituent le cadre stable de l'analyse de tous les entretiens.

Comme le guide d'entretien, la **grille d'analyse** doit autant que possible être hiérarchisée en thèmes principaux et thèmes secondaires (spécifications), de façon à décomposer au maximum l'information, séparer les éléments factuels et les éléments de signification, et ainsi minimiser les interprétations non contrôlées. Mais, à la différence du guide d'entretien qui est un outil d'exploration (visant la production de données), la grille d'analyse est un outil explicatif (visant la production de résultats). Elle n'en est donc nullement le décalque, mais une version plus logifiée. Une fois les thèmes et items identifiés, une fois la grille construite, il s'agit alors de découper les énoncés correspondants et les classer dans les rubriques *ad hoc*. Ces énoncés sont des unités de signification complexe et de longueur variable (membres de phrases, phrases, paragraphes...).

Voici, à titre d'exemple, la grille d'analyse thématique utilisée pour le traitement du corpus de l'enquête sur l'héritage. Elle comporte des rubriques thématiques (indiquées en « petites capitales »), avec leurs thèmes (en caractères gras), et leurs spécifications (entre crochets). Cette grille, destinée à servir de base à l'élaboration d'une typologie, est construite selon une logique à la fois verticale et horizontale, pour rendre compte à la fois de chacun des cas, et aussi des dimensions transversales.

BÉNÉFICES MATÉRIELS DES TRANSFERTS ET DEGRÉ DE CUMUL

- **Accumulation des ascendants** : [Patrimoine des grands-parents, hérité et acquis ; patrimoine des parents, hérité et acquis]
- **Corbeille de mariage de la personne interviewée** : [Biens des deux conjoints au moment du mariage]
- **Accumulation propre du ménage** : [Biens acquis par les conjoints depuis le mariage]
- **Transferts intergénérationnels et degré de cumul** : [Biens hérités par les conjoints ; autres capitaux disponibles (culturels, scolaires, sociaux...) ; trajectoire sociale du ménage]
- **Accumulation des enfants de la personne interviewée** : [Scolarité et trajectoire sociale des enfants]

CAPITALISATION ET PARTAGE DES ACQUIS FAMILIAUX

— **Solidarités familiales et transferts patrimoniaux aux générations précédentes** ;

— **Solidarités conjugales et alliance patrimoniale** : [Régime matrimonial du couple parental ; mondes (milieux) des parents ; leur degré d'alliance, solidarité conjugale]

— **Solidarités intergénérationnelles et partages parents-enfants** : [Rapports parents/enfants au sein de la famille, mode de partage conjoint survivant/enfants au décès du prémourant]

— **Solidarités intragénérationnelles et partages entre co-héritiers** : [Rapports entre frères et sœurs et partage du patrimoine au sein de la fratrie]

— **Solidarités conjugales et alliance patrimoniale du couple héritier** : [Degré de conjugalisation de la réception du patrimoine au sein du couple de la personne interviewée]

— **Logiques familiales de transmission** : [Logique lignée ; logique ménage ; égalité entre héritiers]

— **Logique d'appropriation du patrimoine hérité** : [Vente, conservation, réinvestissement, retransmission ; significations]

SUCCESSION ET SUCCESSION IDENTITAIRE

— **Succéder aux parents** : [Type d'héritage (patrimonial, affectif, valeurs) ; signification]

— **Laisser quelque chose aux enfants** : [Type d'héritage (patrimonial, affectif, valeurs) ; signification]

— **Valeur socio-psychologique du patrimoine** : [Capital, souvenirs, autre]

On peut aussi appliquer aux corpus discursifs une grille d'analyse fonctionnant sur le mode d'un questionnaire. À partir de la lecture des entretiens, on élabore une grille de thèmes dont on spécifie d'avance différentes modalités. Ainsi, dans le cadre d'une recherche sur la relation à l'argent, plusieurs thèmes sont isolés dont l'« attitude par rapport au découvert bancaire ». Ce thème sera caractérisé selon les modalités suivantes : (1) rejet total, (2) rarement justifié, (3) utile quelque-

fois, (4) souvent pratiqué, (5) usage normal. Chaque entretien sera dès lors positionné (diagnostiqué) sur chacun des thèmes en codant la modalité qui apparaît pertinente. Ce type de codage fait une part relativement importante à l'interprétation du codeur.

Ce positionnement de chacun des entretiens par rapport à une même grille permet d'envisager des traitements statistiques descriptifs (pourcentage, voire recherche d'inter-corrélations par analyse factorielle). Mais dans tous ces cas, ces traitements exigent des corpus de plusieurs dizaines d'entretiens.

Discussion des résultats

L'analyse thématique peut donner lieu à plusieurs types de mise en œuvre interprétative. On peut par exemple sélectionner les thèmes, repérer leur variation au sein du corpus et chercher les éléments expliquant cette variation (les partages inégaux sont-ils, par exemple, liés à l'importance de l'héritage, à la mobilité intergénérationnelle, etc. ?)

L'analyse thématique peut également donner lieu à l'élaboration de typologies, au même titre d'ailleurs que l'analyse par entretien, dans la mesure où le type idéal, reconstruit et non réel, est issu d'une synthèse à la fois verticale et horizontale des thèmes ou dimensions. Le type résulte en effet de la mise en évidence d'un principe de cohérence vertical (c'est un type de raisonnement) mais non pas singulier (ce n'est pas un individu), qui, de ce fait, peut agréger des individus concrets. Le type regroupera un maximum de thèmes (dans le cas du corpus « héritage », le degré de cumul patrimonial, le mode de partage familial, la valeur identitaire du patrimoine) et les cas agrégés dans ce type présenteront un maximum de spécifications univoques relatives au patrimoine et à sa transmission.

L'analyse de contenu présentée dans les pages qui suivent ne procède pas par découpage thématique, mais par un mode de découpage et de codage s'étayant sur la structure syntaxique et sémantique du discours.

2.3 L'analyse propositionnelle du discours (APD)

À la différence de l'analyse thématique, l'APD repose sur un découpage et un codage systématiques du discours. Elle définit l'unité sémantique d'analyse et ne propose aucune catégorisation *a priori*. Elle requiert un minimum d'interprétation dans l'opération de codage. Rappelons brièvement les principes de l'APD (Ghiglione et Blanchet, 1991) :

— Tout texte est considéré comme constitué d'un ensemble de propositions, chacune d'entre elles représentant l'unité sémantique d'analyse.
— Toute proposition réalise sa fonction de sens en associant un argument et un prédicat. Soit les cinq propositions suivantes :

1. La mer est bleue.
2. Jean mange des spaghettis.
3. Jean mange des spaghettis à la cuisine.
4. Parce qu'il a faim.
5. Il croit qu'il est vraiment en Italie.

La proposition 1 associe l'argument « mer » au prédicat « est bleue ». Cette association revient à relier des termes entre eux au moyen d'un verbe, c'est-à-dire attribuer une propriété à un objet. Dans l'exemple 2, la proposition pose une relation de factivité entre l'**actant** « Jean » et l'**acté** « spaghetti ». Dans l'exemple 3, la proposition établit en outre une relation avec un objet **circonstant** « la cuisine ». Dans l'exemple 4, la proposition se trouve reliée à la proposition précédente par un **joncteur** « parce que ». Dans l'exemple 5, la proposition pose une relation de déclarativité (il croit que) et comporte un **modalisateur** (vraiment). Ainsi, un discours constitue une description du monde par l'enchaînement des propositions qui relient les objets entre eux ou leur attribuent des propriétés.

L'APD vise à décrire cette construction propositionnelle par deux procédés :

- la réduction des propositions d'un texte à des unités plus abstraites, les modèles argumentatifs ;
- la délinéarisation du texte, qui rend compte de la construction des

objets du monde et de leurs propriétés, indépendamment de l'enchaînement des propositions.

En résumé, l'APD postule, en accord avec les données actuelles de la sémantique et de la psychologie cognitive, que tout discours construit un monde référentiel imposant une structure aux différents objets du monde, c'est-à-dire en reliant ces objets entre eux. L'APD vise à reconstituer l'image de ce monde en privilégiant les relations que le discours établit entre les objets :

- les objets sont représentés par des référents et les objets principaux du discours sont appelés référents noyaux ou RN ;
- les relations sont représentées par des verbes ; les types de relations entre les objets sont définis par les classes prédictives (par exemple, verbes factifs, statifs ou déclaratifs : F, S ou D).

Production des résultats¹

La procédure d'analyse consiste donc successivement à :

- découper le texte en propositions ;
- définir les référents noyaux (RN) de ce texte ;
- écrire pour chaque proposition le modèle argumentatif correspondant, soit éventuellement le type de joncteur, suivi du RN actant, ou X si l'actant de la proposition ne correspond pas à un RN référencé, suivi du modalisateur éventuel, suivi du type de verbe (F, S ou D), suivi du RN acté, ou Y si l'acté de la proposition ne correspond pas à un RN référencé, et éventuellement suivi d'un circonstant ;
- constituer un fichier de type « base de données »², composée de sept colonnes définissant les champs suivants : numéro de la proposition, joncteur, actant, modalisateur, prédicat, acté, circonstant ;

1. On trouvera une démonstration très complète de l'utilisation comparée des méthodes ARO et APD sur un même corpus dans Léger et Florand (1985).

2. Une base de données informatisée permet de stocker des données sous la forme de tableau à double entrée (lignes et colonnes) et d'effectuer automatiquement des opérations sur ces données (tri à plat, tri croisé, comptage, etc.).

2.3 L'analyse propositionnelle du discours (APD)

À la différence de l'analyse thématique, l'APD repose sur un découpage et un codage systématiques du discours. Elle définit l'unité sémantique d'analyse et ne propose aucune catégorisation *a priori*. Elle requiert un minimum d'interprétation dans l'opération de codage. Rappelons brièvement les principes de l'APD (Ghiglione et Blanchet, 1991) :

— Tout texte est considéré comme constitué d'un ensemble de propositions, chacune d'entre elles représentant l'unité sémantique d'analyse.
— Toute proposition réalise sa fonction de sens en associant un argument et un prédicat. Soit les cinq propositions suivantes :

1. La mer est bleue.
2. Jean mange des spaghettis.
3. Jean mange des spaghettis à la cuisine.
4. Parce qu'il a faim.
5. Il croit qu'il est vraiment en Italie.

La proposition 1 associe l'argument « mer » au prédicat « est bleue ». Cette association revient à relier des termes entre eux au moyen d'un verbe, c'est-à-dire attribuer une propriété à un objet. Dans l'exemple 2, la proposition pose une relation de factivité entre l'**actant** « Jean » et l'**acté** « spaghetti ». Dans l'exemple 3, la proposition établit en outre une relation avec un objet **circonstant** « la cuisine ». Dans l'exemple 4, la proposition se trouve reliée à la proposition précédente par un **joncteur** « parce que ». Dans l'exemple 5, la proposition pose une relation de déclarativité (il croit que) et comporte un **modalisateur** (vraiment). Ainsi, un discours constitue une description du monde par l'enchaînement des propositions qui relient les objets entre eux ou leur attribuent des propriétés.

L'APD vise à décrire cette construction propositionnelle par deux procédés :

- la réduction des propositions d'un texte à des unités plus abstraites, les modèles argumentatifs ;
- la délinéarisation du texte, qui rend compte de la construction des

objets du monde et de leurs propriétés, indépendamment de l'enchaînement des propositions.

En résumé, l'APD postule, en accord avec les données actuelles de la sémantique et de la psychologie cognitive, que tout discours construit un monde référentiel imposant une structure aux différents objets du monde, c'est-à-dire en reliant ces objets entre eux. L'APD vise à reconstituer l'image de ce monde en privilégiant les relations que le discours établit entre les objets :

- les objets sont représentés par des référents et les objets principaux du discours sont appelés référents noyaux ou RN ;
- les relations sont représentées par des verbes ; les types de relations entre les objets sont définis par les classes prédictives (par exemple, verbes factifs, statifs ou déclaratifs : F, S ou D).

Production des résultats¹

La procédure d'analyse consiste donc successivement à :

- découper le texte en propositions ;
- définir les référents noyaux (RN) de ce texte ;
- écrire pour chaque proposition le modèle argumentatif correspondant, soit éventuellement le type de joncteur, suivi du RN actant, ou X si l'actant de la proposition ne correspond pas à un RN référencé, suivi du modalisateur éventuel, suivi du type de verbe (F, S ou D), suivi du RN acté, ou Y si l'acté de la proposition ne correspond pas à un RN référencé, et éventuellement suivi d'un circonstant ;
- constituer un fichier de type « base de données »², composée de sept colonnes définissant les champs suivants : numéro de la proposition, joncteur, actant, modalisateur, prédicat, acté, circonstant ;

1. On trouvera une démonstration très complète de l'utilisation comparée des méthodes ARO et APD sur un même corpus dans Léger et Florand (1985).

2. Une base de données informatisée permet de stocker des données sous la forme de tableau à double entrée (lignes et colonnes) et d'effectuer automatiquement des opérations sur ces données (tri à plat, tri croisé, comptage, etc.).

- faire un tri croisé entre les colonnes, permettant de calculer les fréquences d'occurrence conjointe et les taux de liaison des différents éléments pris en compte (par exemple les RN actants et actés) ;
- analyser les relations positives mises en évidence ;
- construire éventuellement un graphe de ces liaisons pour donner une « image du monde référentiel » mis en discours par le ou les locuteurs.

Ces différentes étapes de la procédure d'analyse seront illustrées à l'aide de l'exemple donné précédemment :

Interviewé : « Ça s'est passé d'abord en deux temps, à savoir que mes parents possédaient un terrain et une maison. Alors donc à la mort de mon père, ma mère a d'abord vendu le terrain, parce que ça l'intéressait pas de le garder. Il fallait l'exploiter, il fallait payer les lots, tout ce qu'il comportait, tout ce qui était dessus, c'était un terrain avec tous les branchements... Donc elle a décidé de le vendre. On l'a donc mis en vente à la mort de mon père. On était deux, ça a pas posé de problème majeur hein... Bon après ça, après la vente du terrain, ma mère restait donc dans sa maison, et puis il s'est avéré que là aussi il aurait fallu des réparations, elle pouvait dire pas la... Ce qu'on lui a proposé nous, c'est de la vendre ou de la louer et puis de racheter autre chose, de se remettre quelque part après. Ça l'a pas intéressée, donc elle a vendu la maison... Après... Donc on a hérité à la fois d'un terrain et d'une maison à peu près à deux ans d'intervalle... »

• Découpage des propositions

- 1 ça [l'héritage] s'est passé en deux temps
- 2 à savoir que mes parents possédaient un terrain et une maison
- 3 alors donc à la mort de mon père ma mère a d'abord vendu le terrain
- 4 ça l'intéressait pas de le [terrain] garder
- 5 il fallait l'[le terrain] exploiter
- 6 il fallait payer les lots
- 7 [il fallait payer] tout ce qu'il [le terrain] comportait
- 8 [il fallait payer] tout ce qui était dessus [le terrain]
- 9 c'était un terrain avec tous les branchements
- 10 donc elle [mère] a décidé de le vendre

- 11 on l'[le terrain] a donc mis en vente à la mort de mon père
- 12 on était deux
- 13 ça [la vente] a pas posé de problème majeur
- 14 après ça, après la vente du terrain, ma mère restait donc dans sa maison
- 15 et puis il s'est avéré que là aussi [dans la maison] il aurait fallu des réparations
- 16 elle pouvait dire pas la...
- 17 ce qu'on lui a proposé nous c'est de la [maison] vendre
- 18 ou [ce qu'on lui a proposé nous c'est] de la [maison] louer
- 19 et [ce qu'on lui a proposé nous c'est] de racheter autre chose
- 20 [ce qu'on lui a proposé nous c'est] de se remettre quelque part
- 21 ça l'a [mère] pas intéressée
- 22 donc elle a vendu la maison
- 23 après donc on a hérité à la fois du terrain et de la maison à peu près à deux ans d'intervalle

• codage des modèles argumentatifs

Nous formaliserons ces 23 propositions selon le code suivant :

Référents noyaux :

H = héritage

M = mère

P = parents, père

T = terrain

V = vente

m = maison

h = héritiers

R = mort du père

X = actant non référencé

Y = acté non référencé

Z = circonstant non référencé

Autres symboles :

+ = additif

⇒ = causal

: = explicatif
 → = temporel
 ! = déontique (il faut !)
 F = factif
 S = statif
 D = déclaratif
 φ = élément vide
 Tout symbole surmonté d'un — est affecté d'une valeur négative.
 (On se réfèrera au tableau placé en page suivante).

• Co-occurrence actants/actés

ACTANTS	ACTÉS		
	terrain (T)	maison (m)	mère (M)
héritiers	2 (0)	1 (-0,5)	4 (+0,4)
mère	1 (+0,1)	2 (+1,2)	0 (-1)

Ce tableau signifie que « héritiers » en actant arrive
 4 fois avec « mère » en acté
 1 fois avec « maison »
 2 fois avec « terrain »
 que « mère » en actant arrive
 1 fois avec « terrain »
 2 fois avec « maison »

Les chiffres entre parenthèses sont les taux de liaisons¹ entre les différents éléments du tableau (leur calcul est expliqué dans l'ouvrage de Rouanet, Le Roux et Bert, 1987). Ils sont calculés au moyen d'un logiciel de statistique.

1. Le taux de liaison indique la valeur de la liaison entre deux référents noyaux. Ce taux de liaison exprime l'écart entre l'effectif observé et l'effectif théorique de la case correspondante, divisé par l'effectif théorique.

proposition	foncteur	actant	modalisateur	prédicat	acté	circonstant	Texte
1	φ	H	φ	F	Y	Z	ça [l'héritage] s'est passé en deux temps. à savoir que mes parents possédaient un terrain et une maison. alors donc à la mort de mon père, ma mère a d'abord vendu le terrain. ça l'intéressait pas de le [terrain] garder. il fallait l'[le terrain] exploiter. il fallait payer les lots. [il fallait payer] tout ce qu'il [le terrain] comportait. [il fallait payer] tout ce qui était dessus [le terrain]. c'était un terrain avec tous les branchements. donc elle [mère] a décidé de le vendre. ou l'[le terrain] a donc mis en vente à la mort de mon père. ça [la vente] n'a pas posé de problème majeur. après ça, après la vente du terrain, ma mère restait donc dans sa maison. et puis il s'est avéré que là aussi [dans la maison] il aurait fallu des réparations. elle ne pouvait dire pas là... ce qu'on lui a proposé, nous, c'est de la [maison] vendre. ou [ce qu'on lui a proposé, nous, c'est] de la [maison] louer. et [ce qu'on lui a proposé, nous, c'est] de racheter autre chose. [ce qu'on lui a proposé, nous, c'est] de se remettre quelque part. ça l'[mère] a pas intéressée. donc elle a vendu la maison. après, donc, on a hérité à la fois du terrain et de la maison à peu près à deux ans d'intervalle.
2	φ	P	φ	S	M	φ	
3	→	M	φ	F	T	φ	
4	→	T	φ	D	M	φ	
5	φ	X	φ	F	T	φ	
6	φ	X	φ	F	T	φ	
7	φ	X	φ	F	Y	φ	
8	φ	X	φ	F	Y	φ	
9	φ	X	φ	F	Y	φ	
10	→	T	φ	S	Y	φ	
11	→	M	φ	D	T	φ	
12	→	h	φ	F	Y	φ	
13	→	h	φ	S	Y	φ	
14	→	V	φ	S	m	φ	
15	+	X	φ	S	Y	φ	
16	(inachevée)	φ	φ	φ	φ	φ	
17	φ	h	φ	D	M	m	
18	φ	h	φ	D	M	m	
19	φ	h	φ	D	M	m	
20	φ	h	φ	D	M	m	
21	φ	17 à 20	φ	D	M	m	
22	→	M	φ	F	m	φ	
23	→	h	φ	F	T/m	Z	

Discussion des résultats

On observe dans cet exemple que les « héritiers » sont dans une relation prévalente avec la « mère » alors que la mère est située par le locuteur dans une relation prévalente avec la « maison » et le « terrain ». Mais le type de relation est d'ordre préférentiellement déclaratif dans le premier cas (« héritiers »/« mère ») et factif dans le second (« mère »/« maison »).

La méthode de l'APD met en lumière que les héritiers et la mère n'ont pas d'objet acté en commun : ils constituent deux univers disjoints caractérisés chacun par des rôles spécifiques :

- La mère, qui est dans la décision et le faire, s'inscrit dans un monde avéré.
- Les héritiers, qui sont dans l'imaginaire et la déclaration, s'inscrivent dans un monde possible.

En outre, on remarquera, quant à l'utilisation des joncteurs, que toutes les propositions dont la mère est l'actant sont marquées par des joncteurs de causalité ; ce qui dénote que l'univers avéré dans lequel s'inscrit la mère est également celui de la raison et de la logique des choses. Enfin, l'usage fréquent des modalisateurs déontiques « il faut que » traduit, dans ce fragment de discours, le poids du devoir et de la morale qui se serait trouvé attaché à la conservation du bien (le terrain) au cas où il n'aurait pas été vendu.

L'APD est une technique d'analyse qui révèle les relations d'objets à l'intérieur des propositions. Elle tend à révéler une structure sémantique des discours. Par exemple, l'analyse comparée des discours d'un thérapeute et de sa patiente lors d'une séance de psychothérapie (Blanchet *et al.*, 1992) a montré que ces discours concernant les mêmes objets avaient des structures sémantiques différentes. Le discours du thérapeute apparaissait comme une version à la fois généralisante et recentrée du discours de la patiente. La méthode de l'APD suppose donc que l'on considère les discours comme des indices de la construction du monde des locuteurs.

L'analyse de contenu dite des « relations par opposition » abordée dans les pages suivantes ne concerne pas l'attribution d'une propriété

ou d'une relation d'objets, mais porte sur un système d'opposition entre significations.

2.4 L'analyse des relations par opposition (ARO)

Inspirée de l'analyse structurale des récits, l'ARO, mise au point par H. Raymond (1968) et appliquée pour la première fois au corpus de l'enquête sur les pavillonnaires (Raymond, Haumont, 1966), repose, comme son nom l'indique, sur une double hypothèse : l'existence d'une correspondance (**relation**) entre les éléments d'un système pratique et les éléments d'un système symbolique ; la structuration de cette correspondance en **opposition**, comme étant constitutive de la fonction symbolique. Cette méthode reconnaît ainsi à la parole un caractère fondamental qui est d'être une actualisation constante de symboles (Raymond, 1968, p. 178).

L'objectif de la recherche sur les pavillonnaires, était, on l'a vu, de définir la correspondance entre le pavillon et l'idéologie. L'idée d'une méthode mettant en relation le système matériel et spatial du logement d'une part, et un système symbolique d'autre part, de façon à obtenir deux séries de termes ABCD... (représentant le système spatial) et abcd... (représentant le système symbolique) s'avérait d'autant plus pertinente que les textes des entretiens eux-mêmes présentaient des schémas de type $\begin{array}{c|c} A & c \\ \hline B & d \end{array}$ dans lesquels A et B représentaient des éléments

spatiaux (« cuisine » et « salle-à-manger » par exemple) et c et d des éléments symboliques (comme « privé » et « public »), les couples Ac et Bd s'opposant terme à terme. D'où le principe de la relation (entre les séries spatiales et les séries symboliques) par opposition (entre les couples de termes de chacune des séries).

Cette méthode, qui consiste donc à repérer des relations de signification entre les signifiants d'une part (les objets dont on parle) et les signifiés d'autre part (ce que l'on dit à propos de ces objets), telles que les signifiants et leurs signifiés s'opposent terme à terme, est directement inspirée de l'approche structuraliste, et des couples d'opposition

mis en lumière par C.Lévi-Strauss (le cru et le cuit, le miel et les cendres, etc.) qui renvoient eux-mêmes à des univers symboliques opposés.

Depuis les pavillonnaires, l'ARO a été utilisée dans nombre d'enquêtes se rapportant à l'analyse des rapports sociaux à l'espace, comme par exemple l'enquête sur les *Derniers domiciles connus* (Léger, 1990), qui est à la fois un bilan des manières d'habiter et des usages du logement collectif, et une évaluation de la politique d'innovation architecturale mise en œuvre dans le logement social durant cette même période ; ou encore la recherche sur les *Espaces et pratiques de l'espace à Tlemcen* (Bekkar, 1991), qui analyse la division sexuée des territoires et des modes d'habiter dans l'espace urbain algérien (notamment l'opposition entre l'espace domestique, univers des femmes, et l'espace public, univers des hommes), ainsi que son évolution liée aux processus de changement engagés dans la société algérienne depuis l'indépendance. Elle a également été appliquée à des domaines différents, comme les pratiques patrimoniales, ou encore l'univers des affects (Léger, Florand, 1985). Son domaine d'application est étendu dans la mesure où la structuration du discours en opposition est une constante de la production langagière.

Production des résultats

La première étape consiste à découper les énoncés. Pour ce faire on peut procéder de deux manières : soit constituer un lexique thématique, et prendre comme point de départ une série aisément repérable : la série des espaces du pavillon, par exemple (cuisine, salle-à-manger, jardin, devant, derrière, etc.). Soit repérer directement une relation de signification entre le signifiant (espace, pratique, etc.) et le signifié (qui qualifie l'espace ou la pratique), en s'aidant, le cas échéant, de l'opposition.

Nous analyserons le texte suivant qui explique comment l'intervuee (héritière) a utilisé la somme qu'elle a reçue en héritage :

« — Vous en avez fait quoi de ce cadeau ?

— On en a fait quoi ? On a réinvesti, enfin moi, je me sentais pas le droit de le dilapider quand même... Alors on a racheté une vieille maison de campagne que mon mari a rénover. Pour nous ça a été ça. Mon frère, lui, il avait un commerce, tout ça, il l'a investi ailleurs. Nous c'était

dans une maison. On aurait pu en faire autre chose, on aurait pu acheter une voiture, des meubles et tout ça, mais enfin, c'était pas comme ça que je le voyais, moi. Je voulais garder quelque chose qui reste bien... Enfin je voulais le faire fructifier, que ça nous fasse quelque chose... Des meubles et une voiture ça dure pas longtemps. On devait le placer pour en faire quelque chose qui dure pour nous. »

Si on suit le texte, le premier signifiant rencontré est « on a réinvesti », puis un signifié « dilapider » qui ne se rapporte pas au signifiant « réinvestir » mais à un signifiant non encore énoncé. On trouve ensuite l'énoncé « on a racheté une vieille maison de campagne » qui est en quelque sorte l'explication, l'illustration de ce qu'a été le fait de « réinvestir ». A ce stade, on dispose d'une première amorce d'opposition entre un signifiant et un signifié, et d'une première explicitation du signifiant. Si, par convention, on place le signifiant à gauche et le signifié à droite, on peut déjà inscrire :

A	on a réinvesti		c
B	?	dilapider	d

Ou, pour être plus complet, on peut déjà reporter l'explicitation de « réinvestir » : on l'appelle le signifiant médiateur, car il se glisse entre le signifiant et le signifié, et constitue en quelque sorte l'argument, explicatif ou illustratif, de la relation de signification. D'où une opposition à trois et non deux termes qui se présente ainsi :

	signifiant	signifiant médiateur	signifié
A	on a réinvesti	on a racheté une vieille maison de campagne	? c
B	?	?	dilapider d

La poursuite de la lecture fait apparaître une nouvelle opposition entre le frère et la sœur. Toutefois celle-ci ne se réfère pas au signifiant ni

aux pratiques d'appropriation de l'héritage qui sont celles qui nous intéressent, mais aux acteurs. C'est donc, dans ce cas et relativement à l'objet de l'étude, une fausse opposition. Elle n'introduit qu'une variante du même signifiant « investir ». La suite du texte apporte alors le signifiant opposé à réinvestir, à savoir « faire autre chose », lui-même explicité par le signifiant médiateur « acheter une voiture, des meubles ».

On peut donc compléter l'opposition ainsi :

A on a réinvesti	on a racheté une vieille maison de campagne	?	c
B faire autre chose	acheter une voiture des meubles	dilapider	d

Ce n'est qu'au terme de cet énoncé que l'on trouve le premier signifié : « faire fructifier ».

L'opposition peut être alors complétée ainsi :

A on a réinvesti	on a racheté une vieille maison de campagne	faire fructifier	c
B faire autre chose	acheter une voiture des meubles	dilapider	d

Il est également possible de construire une autre opposition, voisine de la première, mais avec des signifiés référés à l'univers de la temporalité et non plus à l'univers économique :

A on a réinvesti	on a racheté une vieille maison de campagne	en faire quelque chose qui dure
B faire autre chose	acheter une voiture des meubles	ça dure pas longtemps

Cette première étape consiste donc à ordonner des énoncés selon un schéma de A vers c, ou A opposé à B, ou de A vers c, A étant opposé à B, alors que dans le cours de l'énonciation A, B, c et d se présentent dans le désordre. Il s'agit, en d'autres termes, de défaire les fils d'une parole qui est constituée en canevas, dont les éléments apparaissent et reparaissent un peu plus loin, et jouent à « saute-mouton » les uns avec les autres (Bardin, 1991, p.97).

Ce travail de découpage a pu se faire ici sur un énoncé relativement court et ramassé. Il arrive cependant que la relation par opposition exige, pour être complétée, de prendre en compte des énoncés dispersés sur plusieurs pages. Le lecteur, alerté par l'identification des premiers éléments, poursuit la lecture en attendant les éléments correspondants. Il est à remarquer qu'un processus similaire est à l'œuvre dans la conduite de l'entretien, dès lors que l'on sait devoir appliquer ce type de méthode. L'interviewer pourra en effet utiliser les éléments de la relation présents dans un premier énoncé pour relancer et ainsi obtenir les éléments complémentaires.

Matériellement, cette opération de découpage s'effectue sur des fiches bristol, ou, mieux, une banque de données informatisée, qui doivent, pour être manipulables et classables, comporter dans la partie supérieure les indications suivantes.

- n° de l'entretien et n° de page d'où l'énoncé est extrait,
- n° d'ordre de la fiche,
- titre du signifiant,

Outre ces indications et l'énoncé découpé, la fiche peut comporter aussi l'énoncé réduit. La réduction est une opération de sélection des mots-clés qui aide au traitement et au classement ultérieur des fiches. La réduction de l'énoncé serait :

A réinvestir	acheter maison campagne	dure
B autre chose	acheter voiture, meubles	dure pas

Voici un modèle de fiche :

Ent. n° 4 p. 8 fiche n° 52		réinvestir
somme héritage		faire autre chose
on a réinvesti	on a racheté une vieille maison de campagne	en faire quelque chose qui dure
faire autre chose	acheter une voiture, des meubles	ça ne dure pas longtemps
réinvestir	acheter maison de campagne	dure
autre chose	acheter voiture, meubles	dure pas

Le mode de découpage sémantique requis par l'ARO n'a rien de mécanique. Il implique au contraire une lecture très analytique du texte. Il peut être, pour cette raison, relativement long, surtout au début, mais immédiatement « rentable ». Si la lecture des fiches peut produire, après coup, une certaine déception (la fiche ne dit rien de plus que le texte et le dépouille de toute sa complexité), elle permet une lecture synthétique extrêmement efficace du corpus tout entier.

Discussion des résultats

Le découpage d'une interview peut exiger plusieurs dizaines de fiches, et celui d'un corpus plusieurs centaines de fiches. Ces fiches ont une propriété lexicale évidente, et peuvent subir divers classements, comme des cartes à jouer, selon les signifiants (ce qui permet d'établir une nomenclature), ou bien selon les signifiés (ce qui permet de définir des axes sémantiques).

Ainsi, dans l'exemple retenu, on peut déduire de ce type d'analyse que l'interviewé oppose deux pratiques inscrites dans deux univers de référence : l'univers de la dilapidation et de l'instantanéité d'une part

et l'univers de la fructification et de la durée d'autre part. Quelle que soit la position prise par ce sujet en particulier, l'ARO informe sur la structure idéologique à partir de laquelle l'interviewé construit son projet. Si cette opposition est récurrente dans tout le corpus, on pourra en tirer des conclusions générales sur l'organisation de l'idéologie à l'œuvre dans l'appropriation des biens hérités.

La méthode de l'ARO s'inscrit dans la logique structurale et dans son effort pour découvrir l'ordre caché derrière le désordre apparent, le squelette, la structure des phénomènes derrière les innombrables variations individuelles. L'ARO ne cherche pas à identifier le déplacement de l'individu dans son univers de référence, mais à saisir le cliché, l'instantané et le fragment d'un univers commun.

Cette méthode suppose, pour être applicable, les préconditions énoncées plus haut, à savoir l'existence d'une relation stable, affirmée et verbalisable entre les éléments pratiques et des éléments symboliques. Elle implique des sujets de recherche pour lesquels une parole peut être énoncée selon un double registre : l'un emprunté à la vie naturelle et pratique, l'autre symbolique.